



l'endroit où il a été
Déménagé jusqu'à la paix.

*ge , lieu de naissance , profession et domicile
résumé exact de leurs déclarations ;*

*et compris un des Rédacteurs de l'Ami
embres de Comité Révolutionnaire.*

*nportante sur la conspiration & les
teurs dans la déclaration de plusieurs*

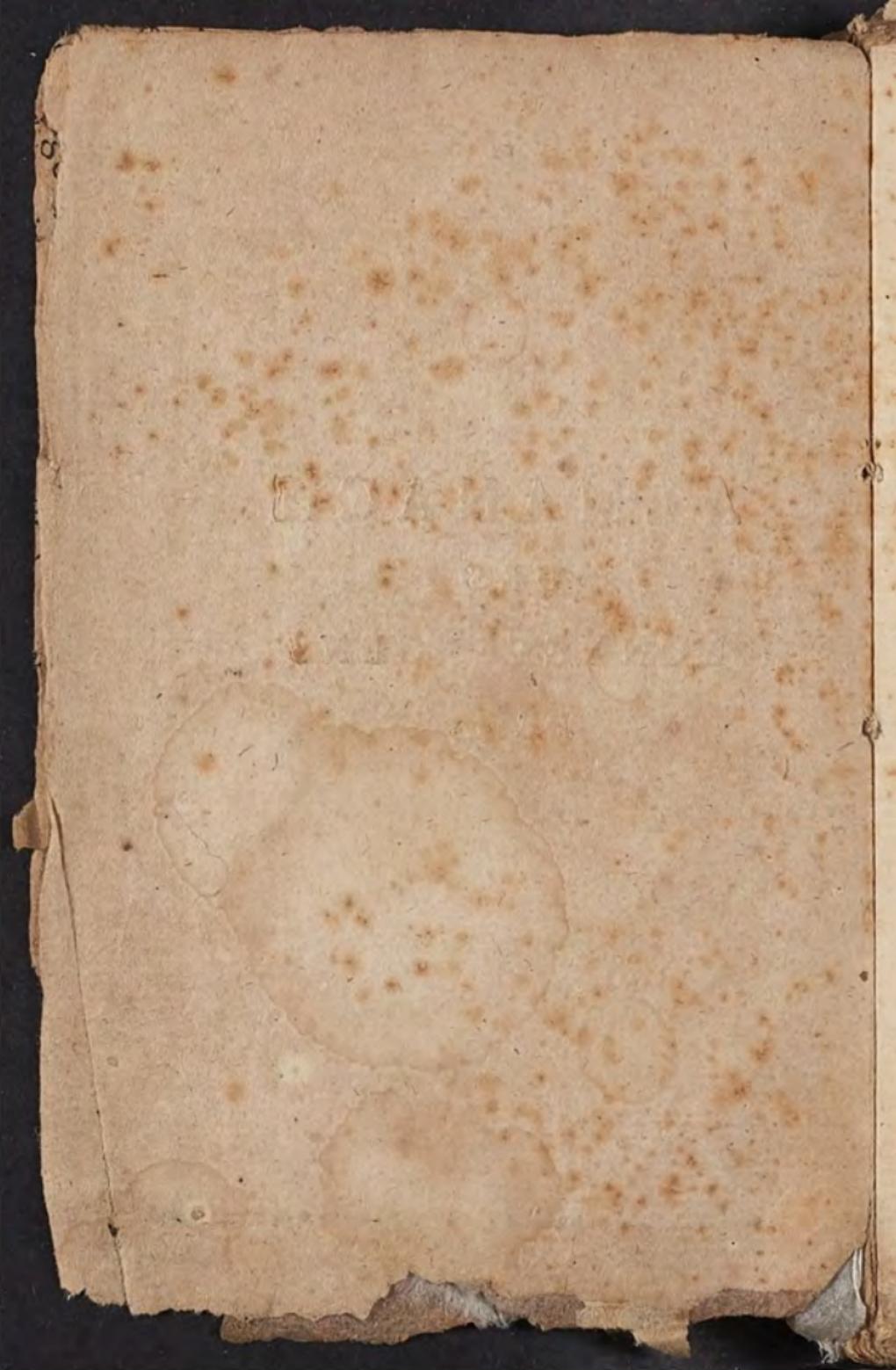
u 6 Brumaire , an 5^e.

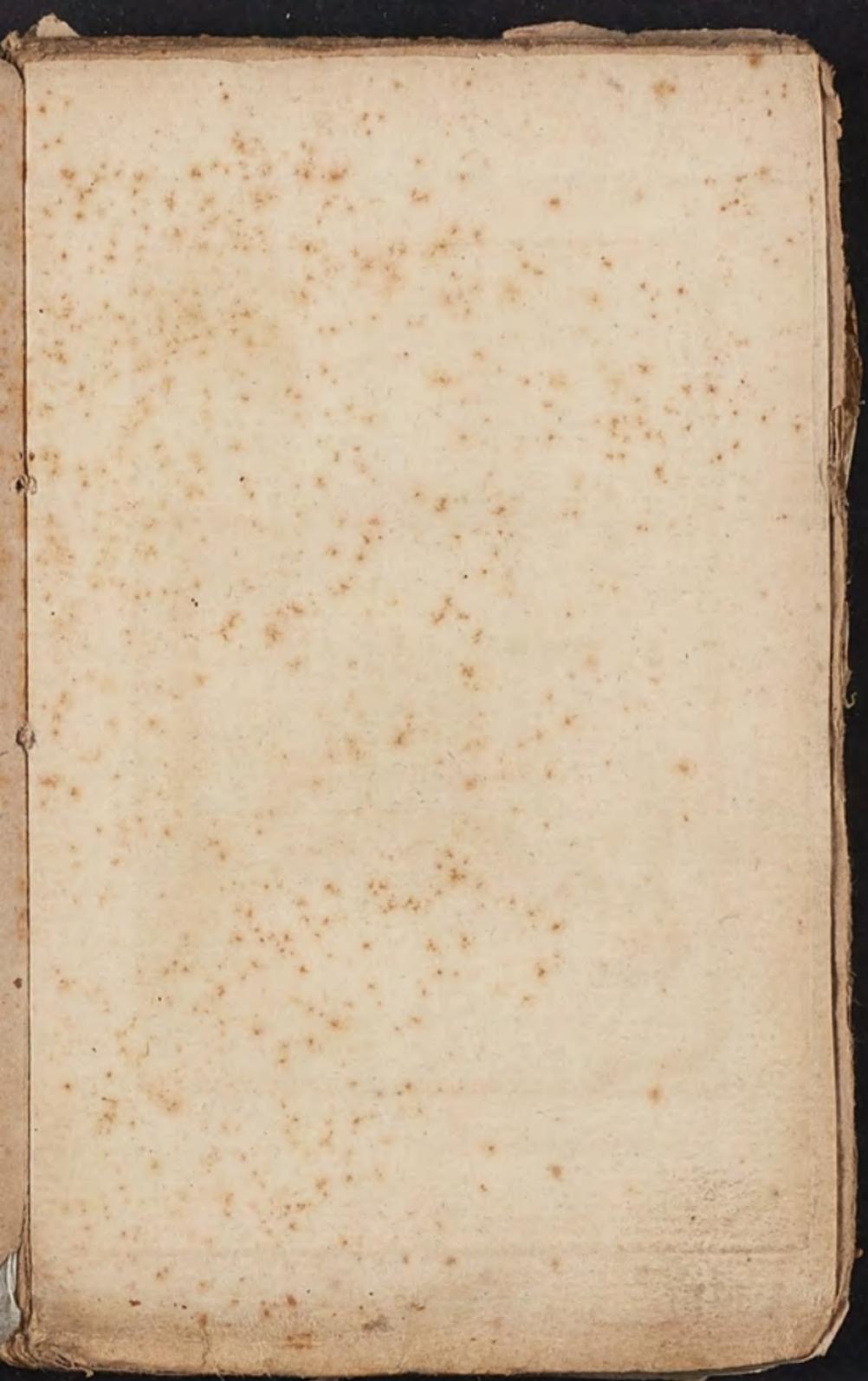
*, âgé de 27 ans , perruquier , natif d'Au-
Haute-Marne , demeurant rue de la Pepi-*

*rrêté le 23 à onze heures et un quart , sur
es , sortant du Fauxbourg Marceau & s'en
été acquitté.*

ud , âgé de 29 ans & demie , cordonnier

ALMANACH
DES
HONNETES GENS
DE 97.







..... quis talia fando
temperet a lacrimis ?

ALMANACH DES HONNÈTES GENS DE 97.

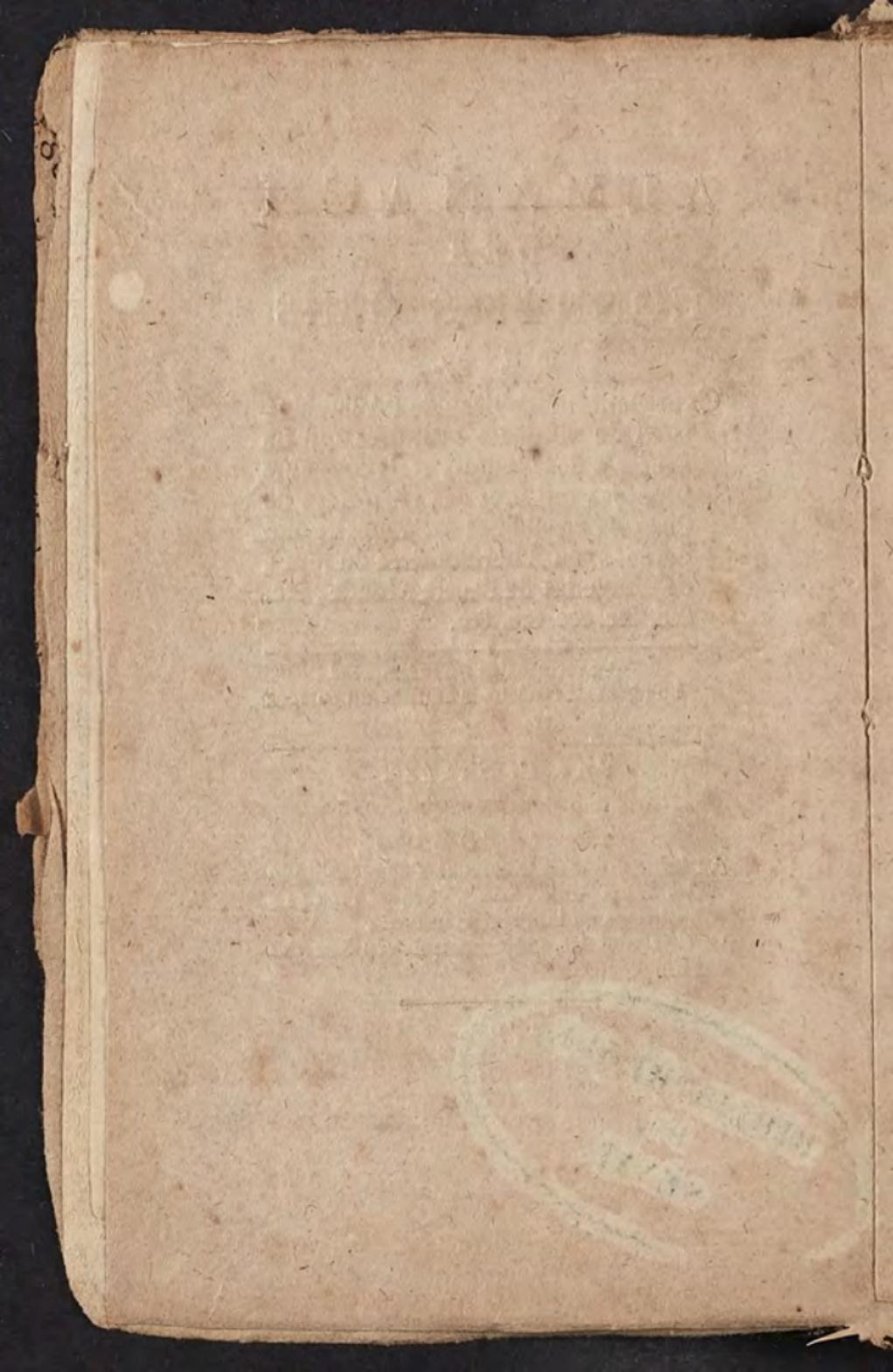
Contenant un Tableau de l'Anarchie ,
suivi de plusieurs Histoires qui ne
sont pas des Contes , et de plusieurs
Contes , qui sont des Histoires ; de
diverses Prophéties anciennes et mo-
dernes , du Thermomètre du jour ,
de nouvelles de l'autre Monde , &c.
&c. &c. &c. &c. &c.

Au retour des honnêtes gens ,
Le règne des méchans comme un torrent
s'écoule .

PAR P. SALLES.

Se trouve à PARIS ,
A l'Imprimerie de la Société Typographique
des Trois Amis , rue S. Jacques , n°. 51 ,
au-dessus de la Place Cambrai ,
Et chez tous les Libraires qui vendent des
Nouveautés .





ÉCLIPSES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES.

ÉCLIPSES ORDINAIRES.

IL y aura cette année quatre Éclipses, deux de Soleil et deux de Lune ; une de chacune de ces planètes sera visible sur notre horizon ; celle du Soleil paroîtra le 24 Juin, et commencera à cinq heures et un quart du soir ; son milieu à 6 heures 53 min., et sa fin, à 6 heures 36 min. Sa grandeur, 3 doigts, un peu plus ; celle de Lune sera visible le 4 Décembre ; elle commencera à 4 heures 2 min. du matin ; son milieu à 4 heures 50 min. et sa fin à 6 heur. 58 min.

ÉCLIPSES EXTRAORDINAIRES.

Il y aura deux Éclipses, la première, du numéraire, qui, d'après Figaro

Beaumarchais , est le seul et véritable Soleil du Monde ; la seconde , des Rentiers et des pauvres Commis supprimés , qui mourront de faim.

Ces deux Éclipses seront visibles nuit et jour dans toute la France , depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin.

J A N V I E R.

1 Dimanche	LA CIRCONCISION.
2 lundi	s. Basile.
3 mardi	Ste. Geneviève.
4 mercredi	s. Rigobert.
5 jeudi	s. Siméon.
6 vendredi	P' Epiphanie.
7 samedi	s. Theau.
8 Dimanche	s. Lucien.
9 lundi	s. Pierre, évêque.
10 mardi	s. Guillaume.
11 mercredi	s. Hygin.
12 jeudi	s. Arcade.
13 vendredi	Baptême de J. C.
14 samedi	s. Hilaire.
15 Dimanche	s. Maur.
16 lundi	Chaire s. Pierre à Rome.
17 mardi	s. Antoine.
18 mercredi	s. Sulpice.
19 jeudi	s. Sébastien.
20 vendredi	ste. Agnès.
21 samedi	s. Vincent.
22 Dimanche	s. Eusebe.
23 lundi	s. Optat.
24 mardi	s. Ildephonse
25 mercredi	la Conversion de s. Paul.
26 jeudi	ste. Paule.
27 vendredi	s. Julien.
28 samedi	ste. Baltide.
29 Dimanche	s. François de Sales.
30 lundi	s. Pascal.
31 mardi	s. Moïse.

Le soleil dans le verseau se leve à 7 h. 40 m., et se couche à 4 h. 40 m.

FÉVRIER

1 mercredi	s. Ignace.
2 jeudi	<i>Purification.</i>
3 vendredi	s. Blaise.
4 samedi	s. Philéas.
5 <i>Dimanche</i>	ste. Agathe.
6 lundi	s. Vast, évêque.
7 mardi	s. Romuald.
8 mercredi	Plaies de Notre Seigneur.
9 jeudi	ste. Apolline.
10 vendredi	s. Faustin.
11 samedi	s. Severin.
12 <i>Dimanche</i>	<i>Septuagésime.</i>
13 lundi	s. Lezin, évêque.
14 mardi	s. Valentin.
15 mercredi	ss. Faustin, &c.
16 jeudi	ste. Julianne.
17 vendredi	s. Sifroi.
18 samedi	s. Siméon, évêque.
19 <i>Dimanche</i>	<i>Sexagésime.</i>
20 lundi	s. Eucher d'Orient.
21 mardi	s. Pepin.
22 mercredi	Chaire de saint Pierre à A.
23 jeudi	s. Pretextat.
24 vendredi	s. Mathias.
25 samedi	ste. Isabelle.
26 <i>Dimanche</i>	<i>Quinquagésime.</i>
27 lundi	s. Oswald.
28 mardi	s. Porphyre.

Le soleil dans les poissons se lève à 6 h. 24 m. et se couche à 5 h. 8 m.

M A R S.

1 mercredi	<i>Les Cendres.</i>
2 jeudi	ste. Camille.
3 vendredi	ste. Cunégonde.
4 samedi	s. Casimir.
5 Dimanche	<i>Quadragésime.</i>
6 lundi	s. Simplice.
7 mardi	ste. Perpétue.
8 mercredi	s. J. de Dieu. Les 4 remes.
9 jeudi	ste. Françoise.
10 vendredi	s. Doctrovée.
11 samedi	les 40 Martyrs.
12 Dimanche	<i>Reminiscere.</i>
13 lundi	ste. Euphrasie.
14 mardi	s. Lubin, évêque.
15 mercredi	la Compassion.
16 jeudi	s. P. Damien.
17 vendredi	ste. Gertrude.
18 samedi	s. Drausim
19 Dimanche	<i>Oculi.</i>
20 lundi	s. Joachim.
21 mardi	s. Benoît.
22 mercredi	s. Epaphrodite.
23 jeudi	s. Victorien.
24 vendredi	s. Ludger.
25 samedi	<i>Annonciation.</i>
26 Dimanche	<i>Lætare.</i>
27 lundi	s. Aubin.
28 mardi	s. Gontrand.
29 mercredi	s. Eustase.
30 jeudi	s. Rieul, évêque.
31 vendredi	s. Acace, évêque.

Le soleil dans le bâlier se lève et se couche
à 6 h. jours et nuits égaux.

A V R I L.

1 samedi	s. Hugues.
2 Dimanche	<i>La Passion.</i>
3 lundi	s. Richard , évêque.
4 mardi	ste Honorine.
5 mercredi	s. Zacharie.
6 jeudi	s. Hégésippe.
7 vendredi	ste. Marie égypt.
8 samedi	s. Perpetue.
9 Dimanche	<i>Les Rameaux.</i>
10 lundi	s. Marcaire.
11 mardi	s. Léon , pape.
12 mercredi	s. Jules , pape.
13 jeudi	s. Hermeneg.
14 vendredi	<i>Vendredi Saint.</i>
15 samedi	s. Tiburce.
16 Dimanche	PASQUES.
17 lundi	s. Anicet , pape.
18 mardi	s. Paterne.
19 mercredi	s. Fructueux.
20 jeudi	s. Joseph.
21 vendredi	s. Anselme.
22 samedi	ste. Opportune.
23 Dimanche	<i>Quasimodo.</i>
24 lundi	ste. Beuve.
25 mardi	s. Marc , abstinence.
26 mercredi	ss. Clet , &c.
27 jeudi	s. Prudence.
28 vendredi	s. Vital.
29 samedi	s. Robert.
30 Dimanche	s. Eutrope , évêque.

Le soleil dans le taureau se lève à 4 h. 58
m. et se couche à 7 h. 2 m.

M A I.

- | | |
|--------------------|-------------------------------|
| 1 lundi. | s. Philippe, et s. Jacques. |
| 2 mardi | s. Georges. |
| 3 mercredi | l'invent. de la sainte croix, |
| 4 jeudi | ste. Monique. |
| 5 vendredi | s. Policarpe. |
| 6 samedi | s. Jean porte latine. |
| 7 <i>Dimanche</i> | s. Stanislas. |
| 8 lundi | s. Désiré. |
| 9 mardi | s. Grégoire de Naziance. |
| 10 mercredi | s. Gordien. |
| 11 jeudi | s. Mamert. |
| 12 vendredi | s. Nérée. |
| 13 samedi | s. Servais. |
| 14 <i>Dimanche</i> | s. Abraham. |
| 15 lundi | s. Simon. |
| 16 mardi | s. Honoré. |
| 17 mercredi | s. Pascal. |
| 18 jeudi | s. Elphege. |
| 19 vendredi | s. Célestin, pape. |
| 20 samedi | s. Hospice. |
| 21 <i>Dimanche</i> | s. Parfait. |
| 22 lundi | les Rogations. |
| 23 mardi | s. Didier. |
| 24 mercredi | s. Donatien. |
| 25 jeudi | <i>Ascension.</i> |
| 26 vendredi | s. Phillippe de N. |
| 27 samedi | ste. Julie. |
| 28 <i>Dimanche</i> | s. Germain. |
| 29 lundi | s. Maximin. |
| 30 mardi | s. Jean, pape. |
| 31 mercredi | ste. Pétronille. |

Le soleil dans les jumeaux se lève à 4 h.
8 m. et se couche à 7 h. 54 m.

J U I N.

1 jeudi.	s. Hubert.
2 vendredi	s. Pamphile.
3 samedi	ste. Clotilde.
4 <i>Dimanche</i>	PENTECOTE.
5 lundi	s. Boniface.
6 mardi	s. Norbert, évêque.
7 mercredi	s. Paul de C. P. 4 Tems.
8 jeudi	s. Médard.
9 vendredi	s. Prime.
10 samedi	s. Landry.
11 <i>Dimanche</i>	<i>La Trinité.</i>
12 lundi	s. Basilide.
13 mardi	s. Antoine de Padoue.
14 mercredi	s. Ruffin.
15 jeudi	FÊTE-DIEU.
16 vendredi	s. Fargeau.
17 samedi	s. Avit, abbé.
18 <i>Dimanche</i>	ste. Marine.
19 lundi	ss. Gervais et Protais.
20 mardi	s. Silvere.
21 mercredi	s. Leufroi.
22 jeudi	<i>Oct. Fête-Dieu.</i>
23 vendredi	Vigile jeûne.
24 samedi	<i>Nativité de s. Jean-Baptiste.</i>
25 <i>Dimanche</i>	s. Prosper.
26 lundi	s. Babolein.
27 mardi	s. Ladislas.
28 mercredi	Vigile jeûne.
29 jeudi	<i>S. Pierre et saint Paul.</i>
30 vendredi	Commémoration des. Paul,

Le soleil dans l'écrevisse se lève à 3 h. 50.
m. et se couche à 8 h. 10 m.

JUILLET

JUILLET.

1 samedi	s. Martial.
2 Dimanche	la Visitation.
3 lundi	s. Anastole.
4 mardi	Translation de s. Martin.
5 mercredi	ste. Zoé.
6 jeudi	s. Tranquillin.
7 vendredi	ste. Aubierge.
8 samedi	ste. Elisabeth.
9 Dimanche	s. Cyrille , évêque.
10 lundi	s. Gui.
11 mardi	Translation de s. Benoist.
12 mercredi	s. Gualbert.
13 jeudi	s. Turiaf.
14 vendredi	s. Bonaventure.
15 samedi	s. Henri.
16 Dimanche	s. Eustache.
17 lundi	s. Spérat.
18 mardi.	s. Clair.
19 mercredi	s. Vincent.
20 jeudi	ste. Marguerite.
21 vendredi	s. Victor.
22 samedi	ste. Marie Magdeleine.
23 Dimanche	s. Appolinaire.
24 lundi	ste. Christine.
25 mardi	s. Jacques s. Christophe.
26 mercredi	translation de s. Marcel.
27 jeudi	s. Georges.
28 vendredi	ste. Anne.
29 samedi	s. Loup.
30 Dimanche	s. Abdon.
31 lundi	s. Germain Auxerrois.

Le soleil dans le lion se lève à 4 h. 15 m.
et se couche à 7 h. 50 m.

A O U T.

1	mardi	s. Pierre ès-liens.
2	mercredi	s. Etienne, pape.
3	jeudi	l'invention de s. Etienne.
4	vendredi	s. Dominique.
5	samedi	s. Yon.
6	<i>Dimanche</i>	la transfiguration de N. S.
7	lundi	s. Austrégésile.
8	mardi	s. Justin.
9	mercredi	s. Romain.
10	jeudi	s. Laurent.
11	vendredi	susc. de la ste couronne,
12	samedi	ste. Claire.
13	<i>Dimanche</i>	s. Hyppolite.
14	lundi	Vigile jeûne.
15	mardi	ASSOMPTION.
16	mercredi	s. Roch.
17	jeudi	s. Mammès.
18	vendredi	s. Paulin.
19	samedi	s. Louis, évêque.
20	<i>Dimanche</i>	s. Bernard.
21	lundi	s. Privat.
22	mardi	s. Symphorien.
23	mercredi	s. Sidoine.
24	jeudi	s. Barthelemy.
25	vendredi	s. Louis.
26	samedi	s. Zéphirin.
27	<i>Dimanche</i>	s. Césaire.
28	lundi	s. Augustin.
29	mardi	Décolation de saint Jean.
30	mercredi	s. Fiacre.
31	jeudi	s. Médéric.

Le soleil dans la Vierge se lève à 4 h. 58
m. et se couche à 7 h. 2 m.

S E P T E M B R E.

1 vendredi	s. Leu s. Gilles.
2 samedi	s. Lazare.
3 Dimanche	s. Grégoire.
4 lundi	ste. Rosalie.
5 mardi	s. Berthin.
6 mercredi	s. Onésiphore.
7 jeudi	s. Cloud.
8 vendredi	Nativité N. D.
9 samedi	s. Omer.
10 Dimanche	s. Nicolas de Tolentin,
11 lundi	s. Patient.
12 mardi	s. Serdot.
13 mercredi	s. Maurille.
14 jeudi	Exaltation de ste. Croix.
15 vendredi	s. Nicodème.
16 samedi	s. Cyprien.
17 Dimanche	s. Lambert.
18 lundi	s. Chrysostôme.
19 mardi	s. Janvier.
20 mercredi	s. Eustache. 4 Tems,
21 jeudi	s. Mathieu.
22 vendredi	s. Maurice.
23 samedi	ste. Thécle.
24 Dimanche	s. Andoche.
25 lundi	s. Firmin.
26 mardi	ste. Justine.
27 mercredi	ss. Côme et Damien.
28 jeudi	s. Céran.
29 vendredi	s. Michel.
30 samedi.	s. Jérôme.

Le soleil dans la balance se lève et se couche par-tout le monde , à 6 h.

O C T O B R E.

1 Dimanche	s. Remi , évêque.
2 lundi	les ss. Anges gardiens.
3 mardi	s. Denis l'Aréopagiste.
4 mercredi	s. Fran�ois.
5 jeudi	ste. Aute,
6 vendredi	s. Bruno,
7 samedi	s. Serge.
8 Dimanche	s. D閙閞e,
9 lundi	S. Denys.
10 mardi	s. G閞閞on.
11 mercredi	s. Nicaise.
12 jeudi	s. Wilfrid , évêque.
13 vendredi	s. Geraud.
14 samedi	s. Caliste , pape.
15 Dimanche	ste. Th閞ese.
16 lundi	s. Gal.
17 mardi	s. Cerboney.
18 mercredi	s. Luc.
19 jeudi	ste. Uranie.
20 vendredi	s. Sendon.
21 samedi	ste. Ursule.
22 Dimanche	s. Melon.
23 lundi	s. Hilarion.
24 mardi	s. Magloire,
25 mercredi	s. Cr�epin.
26 jeudi	s. Rustique.
27 vendredi	s. Frumence.
28 samedi	s. Simon, s. Judes.
29 Dimanche	s. Faron.
30 lundi	s. Lucain.
31 mardi	Vigile et jeûne.

Le soleil dans le scorpion se lève à 6 h. 56
m. et se couche à 5 h. 5 m.

NOVEMBRE.

	LA TOUSSAINTS.
1 mercredi	les Morts.
2 jeudi	s. Marcel.
3 vendredi	s. Charles.
4 samedi	ste. Berthille.
5 <i>Dimanche</i>	s. Léonard.
6 lundi	s. Willebrod.
7 mardi	les stes. Reliques.
8 mercredi	s. Mathurin.
9 jeudi	s. Léon.
10 vendredi	s. Martin.
11 samedi	s. Vrain.
12 <i>Dimanche</i>	s. Gendulfe.
13 lundi	s. Martin , pape.
14 mardi	s. Eugène.
15 mercredi	s. Encher.
16 jeudi	s. Agnan.
17 vendredi	ste. Ande.
18 samedi	ste. Elisabeth.
19 <i>Dimanche</i>	s. Edmont.
20 lundi	la Présentation.
21 mardi	ste. Cécile.
22 mercredi	s. Clément.
23 jeudi	s. Severin.
24 vendredi	ste. Catherine.
25 samedi	s. Geneviève des ardens.
26 <i>Dimanche</i>	s. Vital.
27 lundi	s. Sosthène.
28 mardi	s. Saturnin.
29 mercredi	s. André.
30 jeudi	

Le soleil dans le sagittaire se lève à 7 h.
40 m. et se couche à 4 h. 14 m.

DÉCEMBRE.

1 vendredi	s. Eloi , évêque.
2 samedi	s. Fran�ois Xavier,
3 Dimanche	Avent.
4 lundi	ste. Barbe.
5 mardi	s. Sabbas.
6 mercredi	s. Nicolas.
7 jeudi	ste. Face.
8 vendredi	<i>la Conception de N. D.</i>
9 samedi	ste. Gorgonie.
10 Dimanche	ste. Val�re.
11 lundi	s. Fuscien.
12 mardi	s. Damase.
13 mercredi	ste. Luce.
14 jeudi	s. Nicaise.
15 vendredi	s. Mesmin.
16 samedi	ste. Ad�la�de.
17 Dimanche	ste. Olympiade.
18 lundi	s. Gatien.
19 mardi	ste. Meuris.
20 mercredi	s. Philogone. 4 Tems.
21 jeudi	s. Thomas.
22 vendredi	s. Ischyron.
23 samedi	s. Yves.
24 Dimanche	s. Delphin.
25 lundi	NOEL.
26 mardi	S. Etienne.
27 mercredi	S. Jean �v�ng�liste.
28 jeudi	ss. Innocens.
29 vendredi	s. Thomas. de Cantorb�ri.
30 samedi	ste. Colombe.
31 Dimanche	s. Sylvestre.

Le soleil au capricorne se l ve   8 h. 6 m.
et se couche   3 h. 54 m.

CHAPITRE PREMIER.

L'ANARCHIE,

Epître aux honnêtes gens.

QUAND la multitude égarée
Se rend l'arbitre de ses droits ,
Par les ennemis de nos lois ,
Quand la Patrie est déchirée ,
L'esclave du peuple , ou des rois ,
Espère , ou craint dans le silence ;
Moi , sans crainte , sans espérance ,
Je suis libre , et lève la voix .

Ecoute un langage sévère ,
Que la raison seule a dicté ,
O ! peuple ! de la liberté ,
Je combats l'abus téméraire ;
Tes faux amis t'ont trop flatté ;
Je te dirai la vérité .

La Cour jadis toute-puissante ,
Au plus habile des flatteurs
Cédoit l'empire ; et des grandeurs
Payoient la bassesse intrigante ;
Le pauvre aujourd'hui se tourmente ,
Pour se choisir des oppresseurs ,

Dont la fortune impatiente ;
 S'accroît du fruit de ses sueurs ;
 Français ! voilà , de tes malheurs ;
 Voilà la source renaissante !

En vain le nom d'égalité ,
 Uuit sous les mêmes bannières
 Les rois du Louvre et des chaumières ,
 La licence et la vanité
 Entr' eux relèvent ces barrières ,
 Ecueil de la société ;
 Haine , abus de la liberté ,
 Double origine de misère .

Hélas ! nous plaignons de nos pères
 L'ignorante simplicité ,
 Et dans un siècle de lumière ,
 De sagesse , et d'humanité ,
 En de politiques chimères ,
 Nous recherchons la vérité ,
 Et , prêchant la fraternité ,
 Nous égorgéons nos propres frères .
 Il est donc vrai , dans tous les tems ,
 Tel fut l'aveuglement des hommes ;
 Fauteurs ou martyrs des méchants ,
 Trop élevés , ou trop rampans ,
Ce n'est point pour nous que nous sommes ,
 Nous existons pour les tyrans .

Cependant la guerre cruelle,
 Qu'allument nos dissentions,
 A soulevé les nations ;
 Sous un étendard infidele,
 Une Croisade criminelle
 Emprunte le nom des Bourbons.
 France ! quelle est ta destinée ?
 Un poignard , un Christ à la main ,
 Tes enfans , mère infortunée !
 A l'envi déchirent ton sein.

Malheur au premier parricide ,
 Qui pour asservir nos états ,
 S'unît à l'étranger avide !
 Il n'eut jamais l'honneur pour guide ;
 La haine seule armoit son bras :
 Malheur aux superbes ingrats ,
 Armés d'un glaive récide !
 Périssent tous les factieux !
 Ils ne conspirent que pour eux ,
 Au nom de la chose publique ,
 Et leurs triomphes odieux ,
 Sont d'autant plus pernicieux ,
 Qu'ils couvrent d'un voile civique
 Les excès d'un règne anarchique ,
 Et leurs complots séditieux .
 Pour favoriser leurs systèmes ,

Ils vont par-tout semer l'erreur,
 La calomnie et la terreur ,
 Fléaux des rois , et rois eux-mêmes ,
 Un sceptre abattu leur fait peur ;
 Au gré du Cromwel qui les guide ,
 Ils viulent de porter la main
 Sur les débris d'un trône vain ,
 Dont l'ombre encor les intimide.

Que tous les rois soient abattus ,
 Dit le folliculaire avide ,
 En qui l'orgueil tyrannicide
 Ne m'offre qu'un tyran de plus ;
 Sous lui , l'opinion timide
 Suit le torrent des factions ,
 Et son ambition préside
 Aux noirs complots des Ankastronis.

Qu'importe au bonheur de la vie
 Un Doge , ou bien un Président ?
 Du règne des lois seulement
 Dépend le bien de la Patrie .

Eh ! quelque soit un souverain ,
 Dans ses malheurs , respectons l'honneur :
 Brutus , en détrônant Tarquin ,
 Brutus est le sauveur de Rome ,
 Scévola n'est qu'un assassin .

Qui peut mesurer l'érendue

Et le secret de tous les vœux
 D'un chef puissant et factieux ?
 Autour de toi porte la vue ,
 Français ! au peuple racheté ,
 Tel a vendu la royauté ,
 Qui vend le peuple , et prostitue
 Le nom sacré d'égalité ,
 A cette puissance absolue ,
 Dont il a lui-même hérité .
 Ainsi flottant dans sa carrière ,
 Le despotisme , tour-à-tour ,
 De la cour passe à la chaumière ,
 Et de la chaumière à la cour .

Cependant le foible vulgaire
 Par de vains dehors ébloui ,
 Est le fauteur involontaire
 D'une cabale sanginaire ;
 Il prodigue le nom d'ami
 A ce Thersite mercenaire ,
 Qui suivant le plus haut salaire ,
 Va s'armer pour ou contre lui ;
 Victime d'une erreur qu'il aime ,
 Il s'enorgueillit de ses maux ,
 Quand sous le joug de ses bourreaux
 Il rampe et croit régner lui-même ;
 Voilà ce peuple de Brutus .

Ce peuple roi , dont les vertus
 Effaçoient la grandeur romaine !
 Dans la licence qui l'entraîne ,
 En vain je le cherche , il n'est plus ;
 Sa liberté même l'enchaîne .
 Hélas ! en son égarement
 Connoît-il un frein qui l'arrête ?
 Devant le crime triomphant ,
 Il courbe aveuglément la tête ;
 Il plaint Desille assassiné ,
 Et va bientôt payer la fête
 De son assassin couronné ;
 D'erreurs , de fers environné ,
 Complice ou victime d'un traître ,
 Soumis au joug qu'il a formé ,
 Soit oppresseur , soit opprimé ,
 Il n'a fait que changer de maître .
 Ainsi , le fléau des tyrans ,
 Rome , par les droits de la guerre ,
 Commande au reste de la terre ,
 Et sert sous ses propres enfans .
 Sortis du printemps de leur vie ,
 Que sont après tout ces Romains ,
 A nos yeux si dignes d'envie ?
 Le préjugé les déifie ;
 Tout surchargés d'honneurs divins ,

Aux

Aux yeux de la philosophie,
 Ce sont les derniers des humains ;
 Pas à pas , suivons dans l'histoire ,
 Ces conquérans de l'univers !
 Par-tout se retrace leur gloire.
 Quel est le fruit de leur victoire ?
 Consultons leurs destins divers.

La race des Tarquins proscrite ,
 La royauté parut détruite ,
 Et chaque citoyen fut roi ;
 Le peuple emporté loin de soi ,
 Vain destructeur du diadème ,
 S'empare du pouvoir suprême ,
 Et sur lui-même et sur la loi .
 Ainsi l'autorité flottante
 Entre le peuple et le sénat ,
 Ne laisse au foible magistrat
 Qu'une puissance dépendante
 D'une multitude inconstante ,
 Qui règne au nom du tribunat ,
 Ou de la noblesse arrogante ,
 Qui règne au nom du consulat .

Ah ! d'une gloire passagère ,
 Rome ! en vain tu t'éngueillis ;
 Par toi tes lauriers sont flétris ,
 Autour de toi la terre entière ,

N'offre qu'un vaste cimetière
Où dorment cent peuples détruits.
Encore un jour , reine trop fière !
Et tu vas dormir la dernière ,
Au sein de tes propres débris.

Qu'espérer d'une République ,
Où la fraternité civique ,
Pour la discorde est un lien ,
Où le beau nom de citoyen
N'est qu'un prétexte politique ,
Où l'homme est tout , et la loi rien ;
Où la multitude effrénée ,
Parmi les ligues , les soupçons ,
Foible instrument des factions ;
Vers l'anarchie est entraînée ,
Et pour fixer sa destinée ,
Suit le torrent des passions ?

Oui , les Brutus , oui , les Catons ,
Les Décius et les Horaces ,
Vivront chez les dernières races ;
Mais au milieu de ces grands noms ,
Que de Césars je vois paroître ,
Qui brûlent de donner un maître
Aux héritiers des Scipions !
Pour eux ensemble on voit renaître
Les plus horribles attentats ,

Proscriptions , triumvirats ,
 Mépris des loix , polycratie ,
 Discorde , licence , anarchie ,
 Cinq siècles de mortels combats ,
 Pour un Caton , mille Syllas.

Et l'on me cite pour modèle ,
 Ces esfrénés républicains !
 Et l'on veut qu'aux lois infidèle
 J'imité ces hommes divins ,
 Dont le souvenir me rappelle
 Les premiers fléaux des humains !
 J'irai , sectaire frénétique ,
 Souiller d'un civisme anarchique ,
 Mon pays , les pays lointains !
 J'irai , tyran démocratique ,
 Pour affermir ma République ,
 Assassiner les Souverains ! (*)
 Fuyons plutôt , fuyons ces plages ,
 Volons vers ces climats sauvages ,
 Où l'homme ignore encor ses droits ;
 Le farouche habitant des lois
 N'exerce point de tels ravages ;
 Oui : le despotisme des rois ,
 Leur tyrannie impitoyable ,
 A mon avis , est préférable
 A ce fatal mépris des lois ,

Dieu ! quelle image épouvantable
Vient de s'offrir à mes regards !
Des assassins de toutes parts !
O jours de deuil ! nuit lamentable !
Paris ! cité foible et coupable ,
La mort plane sur tes remparts ;
C'en est fait , l'atroce licence
Invente des crimes nouveaux ;
Et dans ses renaissans cachots ,
Plonge et massacre l'innocence ; (*)
Vers le Sénat elle s'avance ;
Elle frappe.... ô comble d'horreurs !
A l'échafaud , un peuple immense
Accompagne , et pleure en silence
Ses plus généreux défenseurs ;
Dès lors , l'anarchie impunie ,
Sous un affreux triumvirat ,
Légalisant la tyrannie ,
Légalise l'assassinat ;
O jours d'exécutable mémoire ,
Sortez de notre souvenir ,
Et ne restez dans notre histoire ,
Que pour instruire l'avenir.
La France , en proie à tous les crimes ,
Par-tout se couvre de cachots ,
De délateurs et d'échafauds ;

La mer entr'ouvre ses abîmes ;
 Elle ne porte sur ses flots
 Que des bourreaux ou des victimes ;
 Enfin du sein de ses tombeaux ,
 Le peuple armé par la vengeance ,
 Abat le tyran de la France
 Et ses exécrables suppôts.

Mais le gouffre de la Vendée
 S'accroît et s'étend chaque jour ;
 Il engloutit et notre armée
 Et les défenseurs de la cour ;
 Aux fureurs de Mars consacrée ,
 Cette riche et belle contrée
 N'est plus qu'un infernal séjour ;
 Sous des ruines dérobées ,
 La glebe de sang imbibée ,
 N'y présente pour alimens
 Que de froids monceaux d'ossemens ;
 Dans sa fuite précipitée ,
 La Loire roule épouvantée
 Des flots de morts et de mourans.

Par-tout règne un morne silence ;
 Seulement , lorsque Mars s'avance ,
 On entend les sons du tocsin ,
 Et le bruit des bouches d'airain ,
 D'où la mort , en éclats , s'élançe ;

Alors, au cri de la vengeance ,
 Tout s'arme , tout vole aux combats ,
 Ou plutôt tout vole au trépas ;
 C'est moins un combat qu'un carnage ,
 Du fanatisme c'est la rage ,
 La rage des assassinats.

O trop aveugle barbarie !
 Quel tableau s'offre à mes esprits !
 Le père égorgé par le fils ,
 Au fils le père étant la vie ,
 L'hymen redemandant ses fruits
 Dans le sein maternel détruits ,
 Le pâle vieillard sans défense !
 La timide beauté , l'enfance ,
 Dans le même gouffre engloutis !
 Jusqu'à quand , peuple fanatico ,
 Des tyrans avengles suppôts ,
 De vos mains creusant vos tombeaux ,
 En faveur d'un roi chimérique ,
 Serez-vous vos propres bourreaux ?
 Que dis-je ? ce sont vos druides ,
 Ce sont ces prosctis vagabonds ,
 Qui , pour la cause des Bourbons ,
 Ont armé vos mains parricides ;
 C'est Pitt , c'est l'exécrible Pitt ,
 Qui sur vos bords sue et vomit

Le sang Français dont il regorge ,
 De qui l'or faux vous éblouit ,
 Qui vous entraîne et vous séduit ,
 Et vous dépouille et vous égorgé ;
 Mais à sa lâche ambition
 Quę le perfide vous immole ,
 Qu'il sacrifie à cette idole
 L'or et le peuple d'Albion ,
 Que pour anéantir la France ,
 Avec sa Croisade , il s'avance ,
 Nous l'attendons à Quiberon.

Cependant la guerre intestine
 Au midi porte ses fureurs ;
 Le terrorisme a ses vengeurs ;
 Au nom du peuplę il assassine ;
 L'agiotage , la famine ,
 Mettept le comble à nos malheurs .

Grands dieux ! au scin de l'abondance ,
 D'où vient cette stérilité ?
 C'est l'anarchie et la licence ,
 Des lois c'est le fatal silence ,
 C'est une aveugle impunité ,
 Qui sont les fléaux de la France
 Et la mort de la liberté .

Loin de nous , horde frénétique
 De Vendéens , amis des rois !

Loin de nous , ligue fanatique !
Loin du sol de la République
Tous les ennemis de nos lois ;
De votre souffle parricide ,
C'est trop infecter nos états ;
Allez ramper dans ces climats ,
Où l'impitoyable druide ,
Où le despote légicide
Aux assassins tendent les bras !

Et toi , dissipe le nuage
Qui couvre nos yeux incertains ,
Loi , seule arbitre des humains ,
Reviens ! après sept ans d'orage ,
Reviens , et fixe nos destins ;
Par toi que la discorde cessé ,
Que la licence disparaisse ;
Que la famille des François ,
Sous tes étendards réuuie ,
A l'abri de la tyrannie ,
Jouisse enfin de tes bienfaits .

C H A P I T R E I I.

F R A G M E N S

D'UN CONTE QUI EST UNE HISTOIRE.

Issu d'une famille dont l'origine se perdoit dans la nuit des siècles, Fercan régnait sur le Geslau, pays aussi étendu que plusieurs royaumes de l'Europe. Les tributs du sol le plus fertile, ceux du commerce, de l'industrie et des arts élevés au dernier degré ; des mines d'or et d'argent ; des trésors sans cesse augmentés ; tout ce qu'il y a de plus précieux ammoncelé à l'infini, rendaient incalculable les revenus et les richesses de Fercan.

La nature l'avoit doué d'une beauté parfaite, d'une force de corps unique,

d'une santé , d'une vigueur de constitution , qui sembloient inaltérables : il ravissoit l'admiration , il excitoit l'envie générale. Le premier souverain de l'Asie eût été le plus heureux , si l'éternel ne l'avoit destiné au plus terrible des exemples. Dans l'époque la plus brillante de son âge , de sa gloire et de sa prospérité , il fut attaqué d'une maladie inconnue jusques-là : peut-être en avoit-il apporté le germe en naissant ; peut-être vint-elle de l'usage immoderé qu'il fit d'un breuvage funeste , mis alors fort à la mode par certains chimistes de cette contrée , qui usurpoient le nom de sages. Tout-à-coup tous les fibres de son cerveau se dérangèrent à-la-fois : il tomba dans une inquiétude frénétique , dont l'effet fut de se persuader qu'il étoit pauvre , infirme , humilié , aveuglé sur sa vraie grandeur et ses intérêts ; malheureux ,

enfin ; de toutes les manières , il crut que pour parvenir à la félicité , il falloit absolument changer les idées , les occupations , le régime , le gouvernement , la langue , toutes les habitudes morales et physiques de ses peuples ; car son vaste royaume en contenoit plusieurs. Il abolit le culte du soleil , cette divinité bienfaisante qui l'avoit constamment favorisé de la protection la mieux marquée : il essaya même d'effacer la croyance de son existence. Il renvoya tous ses anciens serviteurs , qu'il plongea dans la misère , et les remplaça par des nouveaux , indignes de sa confiance et de l'estime de ses sujets ; il détruisit entièrement l'administration de ses revenus et l'ordre établi dans ses états , pour y en substituer de tout différens ; il porta , sur toutes les parties , la faulx si dangereuse des innovations inconsidérées ; il chargea son principal mi-

nistre de diriger cette subversion totale , qu'il nomma régénération. Ce fidèle serviteur , après lui avoir fait les représentations dictées par la raison et l'expérience , et autorisées par des services héréditaires , remplit avec zèle la tâche critique qui lui étoit imposée. Fercan , dans un accès violent de sa maladie , s'imagina qu'il répugnoit à l'exécution de ses desirs , et fit périr du dernier supplice , un des hommes les plus vertueux de l'Asie.

Ce n'est pas tout : ce ministre avoit une femme adorée et deux enfans , qui le disputoient à l'aurore en fraîcheur et en beauté. Toutes les mères qui les voyoient , souhaitoient à leurs fils les graces naïves du jeune Souli , et à leurs filles , les attraits enchanteurs de la belle Erime. Celle-ci avoit à peine vu son treizième printemps ; elle avoit déjà tous les traits de sa mère , et elle annonçoit

n'ençoit toutes ses vertus. La tendresse de ses enfans l'un pour l'autre , étoit sans bornes , et leurs parens , qui les chérisoient uniquement , étoient récompensés de leurs soins par leurs douces caresses. On voyoit déjà percer chez eux le germe des talens , au milieu même des jeux innocens de l'enfance. Il n'étoit bruit à la cour et dans toute l'Asie , que des saillies ingénues de Souli , que des reparties fines et délicates de la jeune Erima. On vantoit son esprit , les pauvres vantoient encore plus sa bonté. Hélas ! tant de beauté , de vertus étoient comme les fleurs semées sur un rocher orageux : le père , la mère , et toute la famille de Souli , périrent victimes de la vengeance de Fercan ; les deux jeunes enfans ne respirèrent plus que dans une affreuse prison , qui étoit devenue le tombeau de leurs amis. Le Dieu de

l'univers eut pitié de tant de malheurs réunis sur la tête d'un enfant : il retira son souffle, et Souli expira comme un jeune lys dont la tempête a brisé la tige naissante.

Pendant que la jeune Érima pleuroit dans sa prison , la mort de tous ceux qui lui furent chers , Fercan se livroit toujours aux mêmes excès. Tel que le héros d'un roman européen , il voulut obliger tous les princes ses voisins à confesser que son système étoit le plus beau des systèmes et à l'embrasser. Sur le refus , il les défia au combat. Croyant ses revenus et ses trésors intarissables , il se livra à des prodigalités sans bornes en faveur de tous ceux qui se dévouoient à lui. Les tributs cessant presque par l'embarras des nouvelles formes ; l'agriculture , le commerce et les arts dépérissant , il y suppléa en s'emparant des fortunes

des classes les plus riches de ses sujets, des statues d'or et d'argent et des effets précieux de toutes les parties du Geslan et des pays dont il faisoit la conquête. Il exigea et il obtint de la douceur et de la bonté de ses peuples accoutumés à l'obéissance et à l'amour pour leurs souverains, des ressources inexprimables. Il envoya et mena successivement avec lui aux combats ces hommes dociles et naturellement guerriers. Il exerça une toute puissance inouie dans l'usage de tous les moyens. La terreur, que ses ordres inspiroient, empêchoit de lui rien refuser ; car la plus légère opposition à sa volonté étoit punie de mort, et on ne sauroit nombrer ceux qui furent exterminés par les exécuteurs de ses caprices implacables. Il porta long-tems la guerre à l'Asie entière conjurée contre lui. Il fit des prodiges incroyables de courage et

d'habileté. Il déploya une valeur, une force personnelle au-dessus de toute expression, et l'Asie, vaincue à plusieurs reprises, trembla devant lui. Les revers inévitables dans les longues chances militaires lui donnoient une nouvelle énergie. Son intrépidité indomptable, peut-être encore l'ardeur de sa maladie l'enflammoyent d'une vigueur plus qu'humaine. Il communiquoit ce fanatisme de gloire à tout ce qui lui appartenloit, et l'ascendant de son génie et de son destin n'étoit jamais plus redoutable, plus prodigieux que quand le sort lui avoit paru contraire quelques instans.

Mais à la fin, ses trésors tarirent, les pertes de la guerre dépeuplèrent son royaume; un nombre infini d'habitans, excédés des maux qu'ils éprouvoient, alla chercher une terre plus tranquille. Il avoit déjà eu l'imprudence d'en bann-

nir beaucoup pour de légères différences d'opinion et de chimériques conspirations : d'autres , entraînés par des préjugés de naissance et de religion qui réclamoient quelque indulgence , avoient abandonné leur patrie trop sévère pour eux. L'agriculture languit par le défaut de bras et la surcharge des tributs. Une affreuse disette survint ; les coffres vides ne permirent plus de tirer des états voisins les grains que la vengeance et la politique au-roient refusés , quand même la con-fiance n'eût pas manqué pour les pro-messes civiles que Fercan substituoit depuis long-tems aux Dariques , d'un usage universel dans l'Asie.

L'infortuné souverain , épuisé par les longues fatigues de la guerre , par les blessures qu'il avoit reçues , et le sang qu'il avoit versé dans mille combats , miné par le tourment perpétuel

de sa maladie et des agitations brûlantes de son esprit , vit avec désespoir la famine et la disette de tout , anéantir son vaste et riche royaume. Une désolation profonde , un mécontentement sourd , mais extrême , annonçoient la destruction prochaine d'un pays où personne n'étoit assuré de sa subsistance , ni de son existence ; où l'on ne marchoit que sur des ruines et sur des cadavres. Fercan chercha inutilement des secours , des remèdes chez les conseillers et les médecins imposteurs qui l'avoient toujours enivré du poison du mensonge et de la flatterie , en lui promettant l'immortalité et le plein succès de toutes ses entreprises ; ses maux étoient incurables. Devenu un squelette hideux après s'être débattu long-tems dans les convulsions de la plus cruelle agonie , que la force extraordinaire de son tempéramment prolongea malheu-

reusement trop pour lui et pour les témoins et les victimes de son affreuse maladie , il expira dans les déchiremens insupportables de toutes les misères , de toutes les douleurs et de tous les regrets réunis.

Ainsi finit celui qui avoit été le plus grand , le plus puissant , le plus riche , le plus beau , le plus fort de tous les souverains de l'Asie ; ainsi se vérifia la sentence de Sadi : *ô hommes ! l'abus tue tout ce qui existe sous le soleil ; rien n'est inépuisable que l'immensité de l'Eternel.*

CHAPITRE III.

HISTOIRE

QUI N'EST PAS UN CONTE.

EN ce tems-là, le pays des Galli-gènes reçut une secousse dont il fut ébranlé jusqu'en ses fondemens. Depuis long-tems, Montmor, esprit ardent et ambitieux, rouloit des projets de révolte ; il connoissoit le caractère de la plupart de ses compatriotes ; il destina dès-lors à ses desseins, ceux qui, distingués dans quelque genre, croiroient aisément gagner aux nouveautés, et qui naturellement remuans, sembloient devoir applaudir à son entreprise ; il les enveloppa de ses ruses et les amena, par degrés, à son but.

Tous les ans, les Galligènes célèbrent, dans la belle saison, la naissance d'Almont, leur législateur. Ce jour même, consacré au fondateur de la république, fut choisi par les conjurés, pour délibérer sur sa ruine. Ce fut sur le bord de la mer, entre des rochers escarpés, dont les amas stériles et confus inspiroient je ne sais quoi de féroce à ces ames altérées du crime, que l'horrible complot de Montmor fut cimenté, et prit sa dernière forme. Les conjurés, réunis à l'heure indiquée, commencèrent par nommer un chef : d'une voix unanime, on élut Montmor ; ils jurèrent de lui rester inviolablement attachés, d'obéir aveuglément à ses ordres ; ils fixèrent pourtant son pouvoir et leur dépendance, jusqu'au temps où les anciennes lois seroient abrogées ; les nouvelles établies et le peuple tranquille, alors ils

devoient reprendre leur ancienne liberté, et nommer des magistrats pour gouverner selon la nouvelle législation.

Ils consultèrent ensuite sur ce qu'ils avoient à faire pour se soumettre la république, se rendre les maîtres absolus de leurs concitoyens, et établir leurs nouvelles lois. L'un d'entr'eux prit la parole : « Compagnons, leur dit-il ; nous avons formé un projet, peut-être autant utile à la république que que glorieux pour nous, mais qui peut aussi devenir funeste aux uns et aux autres. Si nous n'affoiblissions les Galligènes, jamais ils ne descendront jusqu'à nous obéir. C'est à regret que j'ouvre un avis qui vous paroîtra , et qui me paroît à moi-même violent et sanguinaire ; mais nous sommes en petit nombre, et nous ne pouvons devenir forts

» que par la foiblesse des autres. Ele-
 » vons-nous au-dessus des préjugés,
 » et regardons comme vertu , un
 » crime d'état qui mène à la gloire
 » et à la prospérité de la république.
 » Il faut épuiser un corps que nous
 » ne pouvons dompter autrement ;
 » il faut faire périr la plupart des
 » Galligènes qui sont en état de por-
 » ter les armes ; il faut faire périr
 » nos magistrats , ces vieillards trop
 » respectés , pour que leur seul aspect
 » ne réveille pas l'amour d'un gouver-
 » nement que nous voulons abolir.
 » Alors , nous verrons la république
 » sans force et sans ressources , se
 » soumettre à toutes nos vues ».

Un autre conjuré remontra qu'ils
 ne s'étoient point confédérés pour ver-
 ser le sang de leurs frères , mais pour
 leur faire adopter de nouvelles lois ;
 qu'ils étoient en petit nombre , il est

vrai , mais que parmi ceux des Galli-
gènes qui seroient en état de porter les
armes , la plupart penchoient aux in-
novations ; que le reste se trouveroit
dans la nécessité de suivre le torrent :
qu'il ne yoyoit pas non plus ce qu'on
avoit à craindre des magistrats , ces
vieillards foibles , dont toute l'in-
fluence et le crédit tomberoient avec
le gouvernement acruel ; que son avis
étoit qu'on devoit seulement s'emparer
des arsenaux , et de-là appeler le peu-
ple , et les armes à la main , lui dicter
les lois qui devoient faire son bon-
heur.

Ces deux avis partageoient les es-
prits , lorsqu'on en ouvrit un troi-
sième , qui les réunit. On représembtoit
que ceux des citoyens qui se trouve-
roient en état de porter les armes ,
pourroient , sans répugnance , se prê-
ter aux vues de la nouvelle adminis-
tration ;

tration ; mais qu'il pourroit se faire aussi qu'une innovation si subite ne fût pas de leur goût, sur-tout si des magistrats, toujours respectés, ve-noient à les aiguillonner, et à réveiller en eux l'amour de l'ancienne législa-tion ; qu'il falloit étouffer une force qui deviendroit funeste aux confédérés, et faire périr des hommes qui, tôt ou tard, se rangeroient du côté des ma-gistrats ; que le plus prudent sembloit être de sacrifier à la sûreté de leur succès, des vieillards caducs, qui, ne pouvant à l'avenir être utiles, pou-voient être si nuisibles, et de conser-ver à la république une jeunesse floris-sante, nécessaire aux vues même des confédérés.

Ainsi fut résolu le massacre de ces hommes vénérables. On sait de quelle bassesse et de quels crimes est capable, par lui-même, l'intérêt personnel;

mais lorsqu'il s'appuie d'un prétexte spécieux, et se masque de l'amour du bien public, il est incroyable à quel point il peut porter l'atrocité.

Il n'étoit guère possible qu'il ne transpirât rien de la conjuration : on parloit de mécontens, de confédérations, de révolutions prochaines. Montmor sentit toutes les conséquences de ces rumeurs, et pressa l'exécution de ses projets. Un de ses plus grands embarras fut de se pourvoir d'armes. Il ne s'en trouve en aucun lieu de la république, hors ses magasins ; au moyen de quelques ouvriers en fer, qu'il s'étoit attachés, il fit faire, furtivement, autant de poignards qu'il comptoit de conjurés. Les armes prêtes, il tint un dernier conseil avec ceux de ses gens dans lesquels il avoit le plus de confiance, fit savoir aux autres le parti qu'il avoit pris, et

leur marqua la nuit , l'heure , et le lieu où ils devoient s'assembler , pour mettre en exécution ce qu'ils projetaient depuis si long-tems.

Le jour fatal arrivé , deux conjurés , Marsil et Givry , liés par la conformité de leurs talens , et depuis , par le complot où ils avoient entré l'un et l'autre , s'étoient retirés ensemble dès la chute du jour , et attendoient ensemble l'heure désignée pour se rendre à l'assemblée générale. Accablés de remords , et ne pouvant se résoudre à perdre les confédérés ni la patrie , ils se bornent à rester dans l'inaction. La nuit s'avançoit ; les habitans de la campagne s'abandonnoient à un sommeil tranquille. Touché de la paix et du silence qui régnoint de toute part : « O calme trompeur , dit Marsil , de quel affieux orage tu vas être suivi » !

Le censeur du quartier s'appeloit Mirmond , l'homme de la république dont les mœurs étoient les plus sévères. Ce jour même il apperçut des mouve- ments qui lui donnèrent des soupçons et de l'inquiétude : étant aux aguêts , il avoit entendu le dernier propos de Marsil , et ne doutant plus que le danger le plus pressant ne menaçât la république , il suivit les deux conjurés sans qu'ils s'en apperçussent. A peine étoient-ils entrés dans leur logis , qu'il y entra lui-même , leur tint un discours éner- gique , où il leur retraca leur devoir , et la nécessité de lui développer d'affreux mystères , de joindre leurs efforts aux siens pour sauver la république. Marsil et Givry , frappés d'étonnement et saisis de crainte , crurent que tout étoit découvert , et ne balancèrent point à donner à Mirmond les éclair- cissemens qu'il leur demanda. Sans

perdre de tems , celui-ci prit toutes les mesures qu'exigeoit un si grand danger ; il s'assura des deux conjurés qui venoient de s'ouvrir à lui , et qu'une fausse compassion eût pu porter à donner avis à leurs confédérés , de tout ce qui se passoit.

Cependant , les conjurés , au nombre de près de cinq cens , s'étoient rendus au lieu indiqué. Montmor leur fit distribuer les poignards , armes peu avantageuses , disoit-il , mais qui suffissoient à de grands courages , et qui leur ouvroient les arsenaux de la république ; il distribua ses gens en deux corps ; le premier eut ordre d'aller s'emparer des magasins d'armes et de munitions de guerre ; il marcha avec l'autre vers le palais des anciens. A peine les conjurés , qui marchoient en peloton très-serré , eurent débouché dans la place , que les extrémités du

croissant , que formoient les troupes de la république , s'approchèrent , et se fermant , les enveloppèrent de toutes parts. Les conjurés se voyant ainsi attaqués par tant d'hommes armés si supérieurement , s'élançoient avec fureur sur les soldats de la république. L'action ne fut pas de longue durée ; en un moment , ils furent accablés par le nombre , et l'on se saisit de Montmor , au moment où il se baisoit pour s'emparer des armes d'un citoyen qui , blessé à mort , venoit de tomber à ses pieds. Il subit , ainsi que le reste des conjurés , le supplice que ses crimes méritoient. Mais hélas ! comme le vrai bonheur n'est pas de longue durée , parce que l'expérience du malheur ne rend pas les hommes plus sages , les calligènes se laissèrent encore entraîner par le goût des innovations , ils retombèrent dans la même maladie ; une faction

détruite , fut le berceau de plusieurs autres qui les déchirèrent tour-à-tour , et leurs derniers malheurs furent l'ouvrage des mêmes sages qui d'abord les avoient arrachés à la tyrannie de l'in-fâme Montmor ; quelle leçon pour les hommes !

CHAPITRE IV.

CHANT DE SELMA,

*Sur la mort de son père Fingal ;
imité d'un poète Ecossais.*

A STRE du soir , brillante étoile ,
Qui t'avance vers nous des portes du cou-
chant ,
Et qui , des nuits perçant le sombre voile ,
Faît briller sous tes pas l'azur du firmament ,
Que regardes-tu dans la plaine ?
On n'entend plus la voix des autans orageux ,
Et le bruit du torrent se fait entendre à peine ;

Au pied de ce rocher, les flots silencieux
Suspendent devant toi leurs cours impétueux.
La nuit qui dans les cieux s'avance en sou-
veraine,

Du brillant dieu du jour envahit le domaine ;
Par leurs bourdonnemens mille insectes divers
Remplissent à l'envi le silence des airs.

Que regardes-tu dans la plaine ,
Astre brillant-du soir ? de l'olympe éclatant
Ton disque vers Morgal, s'abaisse en souriant.
Les flots autour de toi forment une ceinture,
Et balguent de leurs eaux ta blonde chevelure.
O flambeau de Morgal ! je vois à ta clarté

Les mânes chéris de mon frère ;
Il s'avance avec majesté
Sur le nuage épars qui couvre la bruyère :
Que sont-ils devenus , & père infortuné !

Ces jours brillans , ces jours de fête ,
Où dans l'éclat des cours du peuple environné
De mythe et de laurier tu courronnois ta tête ?
Tu ressemblais alors à l'astre radieux
Que le dieu de Morvan fait briller dans les
cieux.

O trop affreuse destinée !
Vois , ô Fingal , le sort de tes enfans ;

Sur ce rocher où s'assemblent les vents ;
 La fille des héros languit abandonnée.....
 Le destin me condamne à rester seule ici,
 Et je n'ai point d'asyle où me mettre à l'abri...
 D'une sombre terreur mon ame est agitée ;

O mes amis ! répondez à ma voix...
 Mais, ô ciel ! vous fuyez cette rivé attristée ;
 Par ! -- ô vous que je revois !
 Répondez, ô Fingal, répondez à ma voix,
 M'annoncez-vous ma dernière heure ?
 Suivrai-je mon frère au trépas ?

Mais ils sont morts, ils ne répondent pas,
 Et le triste silence habite leur demeure.
 Répondez-moi du haut de vos rochers déserts,
 Répondez-moi du sein de vos grottes sau-
 vages.

Mais l'Aquilon vient ébranler les airs,
 Je n'entends pas leur voix au milieu des
 orages.....
 Tout se tait : je m'assieds, seule avec mon
 chagrin,
 Et j'attends dans les pleurs le retour du
 matin.

Ma douleur veille à ta lueur sacrée ;
 O lune ! éclaire-moi de ton pâle flambeau,

(58)

Amis des morts , élévez leur tombeau ,
Mais ne le fermez pas que je n'y sois entrée ;
Tel qu'un songe , mes jours se sont évanouis .
Comment peut-on survivre à ceux qu'on a
cheris ?

Au pied de ce rocher , que baigne une onde
pure ,

Je veux reposer avec eux ;

Et quand la nuit tombant de la voûte des
cieux ,

De ses crêpes obscurs couvrira la nature ,
Sur les aîles des vents je viendrai vers Morgal ,
Célébrer dans mes chants le trépas de Fingal ,
Le chasseur m'entendra de son toît solitaire ,
Son cœur sera charmé de mes accens ,
Car ils seront doux et touchans ,
Quand Selma chantera la gloire de son père .

CHAPITRE V.

THERMOMÈTRE DU JOUR.

UN observateur très-versé dans l'histoire morale du jour , nous prie d'enrichir notre ouvrage de quelques *annonces* , *affiches* et *avis divers* , qu'il dédie gratuitement aux honnêtes gens des deux sexes et de toutes les conditions présentes qui s'obstinent à croire que les mœurs publiques n'ont rien gagné , ou plutôt ont tout perdu à la révolution. Nous croirions manquer tout à-la fois et à la confiance dont nous honore notre nouveau philosophe et à cette section merveilleuse d'hommes et de femmes que ses *avis* peuvent intéresser , si nous dérobions au grand jour de la vérité les fruits des recherches utiles qu'il nous adresse et

qu'on doit regarder comme infiniment précieuses à l'histoire morale de notre mémorable révolution. Voici donc comme l'auteur classe lui-même les objets qu'il soumet à la curiosité publique.

Biens libres à vendre et à louer.

Plusieurs femmes modernes qui ont pris la mesure de leurs ridicules sur le patron de nos ci-devant étourdies de qualité, proposent à un certain nombre de bourgeoises qui voudroient valoir mieux que leur état, une collection de nouvelles fantaisies que le public promet de recevoir comme des scandales déjà part de ces dernières.

Quatre femmes qui se piquent du meilleur ton, et dont les amans ou les maris sont en possession des secrets des grandes entreprises, voudroient échanger quelques minutes de leur honorable recommandation contre quelques gros rouleaux

rouleaux de doubles louis , elles préviennent les amateurs que leur table , leur jeu et leur parure exigent impérativement cette mesure.

Plusieurs jeunes suffisans , dont les relations d'intérêt se sont furieusement accrues depuis la révolution , offrent gratuitement leur protection révolutionnaire auprès de quelques hommes en place , pourvu qu'on veuille leur prêter d'avance un ou deux sacs de mille écus qu'ils leur sont nécessaires pour servir de père à de jeunes orphelines dont le sort est tout-à-fait touchant.

Plusieurs personnes des deux sexes , que la révolution a servi en bonne mère , enseignent l'art de parler sans rien dire , et de rendre frivoles les choses les plus sérieuses ; on en sera quitte pour un peu de raison par tête.

On trouve chez presque toutes les bourgeoises dont les maris ont joué

un rôle très-actif dans la révolution ,
des ridicules provenant des ci-devant
femmes de qualité ; mais on craint que
les premières ne les gardent.

*Maisons et emplacemens à vendre et
à louer.*

Plusieurs loges à la foire du Palais ,
ci-devant Royal , propres à montrer
les bêtes singulières qui se trouvent à
Paris.

Plusieurs petites maisons dans les
faubourgs de Paris , occupées jusqu'à
ce jour par des jeunes gens qui se sont
retirés du monde pour penser à leur
santé.

Un grand nombre d'appartemens
aux petites maisons , très - propres à
loger les gens à projets , à systèmes , &c.

Un grand emplacement au midi ,
propre à bâtir un mur pour placer les

(63)

nouvellistes de tous les partis et de toutes les sectes.

Charges et offices à vendre.

Office d'un petit maître à la mode à vendre pour un ridicule.

Plusieurs charges lucratives que le luxe promet de rendre honorables , à vendre au poids de l'or.

Offices de flatteur à vendre.

Office d'honnête homme à donner.

Charge de courtisan à vendre pour un billet de lotterie , lorsque le grand moraliste Mercier sera parvenu à la faire rétablir.

Charge de bel esprit à vendre pour un peu de fumée.

Il y a plusieurs charges de vrais amis à vendre ; mais l'on ne trouve point d'acquéreurs , attendu les désagréemens qu'entraîne une telle emplette.

F 2

Avis divers.

On avertit ceux qui voudront des ridicules , qu'ils en trouveront à choisir chez les personnes à la mode des deux sexes : on avertit les femmes qui ont passé un certain âge , de ne plus mettre des fleurs dans leurs cheveux , et de prendre la mode des grands bonnets que les jeunes personnes ont sottement adoptée pour se donner un petit air de singe . On avertit les maris d'être polis et complaisans chez eux .

On avertit les jeunes gens de s'occuper à lire le matin , plutôt que de courir les rues ou les ruelles .

On recommande aux personnes qui ont la manie de se croire bonne compagnie , d'apprendre au moins à parler français .

On avertit les femmes qui ont de

l'esprit et de l'usage , de former nos jeunes gens , au lieu d'applaudir à leurs ridicules. On avertit les hommes en général d'étudier au moins deux heures par semaine , afin de ne pas oublier à lire. On avertit ceux qui font des livres , des vers , de la musique , des tableaux pour leur plaisir , d'en faire aussi pour celui des autres , ou de cacher leurstalens. On avertit les jeunes gens de raccourcir leurs tailles et de hausser leurs talons.

Il y a un pari entre les sunamites de plusieurs députés et les laïs de certains croupiers de l'agiot , à qui aura les plus belles parures et les plus beaux équipages. On attend l'évènement après la création de la nouvelle banque commerciale. On avertit les femmes , malgré ce qu'en dit Molière , de lire de bons livres , afin de faire de bonnes réflexions ; on les prie de croire qu'elles sont propres à autre chose qu'à être

jolies. On avertit les jeunes femmes de moins danser et de dormir davantage. On avertit les jeunes gens d'attendre au moins à quarante ans, pour être des vieillards.

On a découvert un mari et une femme qui s'aiment et s'estiment depuis huit ans ; on nous promet une dissertation sur ce prodige.

Demandes particulières.

Un vieillard cherche une jeune fille qui soit amoureuse de lui. Il lui donnera un état et lui racontera tous les soirs l'histoire de sa jeunesse.

On demande un maître à penser, on le payera autant qu'un maître à danser. Plusieurs bons bourgeois demandent un secret pour empêcher leurs femmes de se donner en spectacle.

Spectacles.

Il y aura cet été, sur le boulevard du

théâtre Italien , et cet hiver aux concerts de Garat , deux mille cabriolets , autant de diables et de culs-de-singe . Tous les petits maîtres des deux sexes , plusieurs convalescents , beaucoup de nourrices , et quelques vieilles pêcheresses pour critiquer le tout .

Mariages.

Il s'est fait plusieurs marchés aux-
quels on a donné le nom de mariage .

Une ex-religieuse s'est mariée pour faire le salut d'un homme beau et bien fait .

Un jeune homme s'est marié à un coff re-fort .

Un vieillard vient d'épouser un joli visage . Un homme singulier s'est marié pour lui .

Enterremens.

Un sot est mort pour s'être connu ;

(68)

Un bel esprit pour avoir entendu
siffler vis-à-vis de son cabinet ;
Un maître d'armes d'un coup d'épée ;
Un millionnaire est mort de faim ;
Un indigent , d'indigestion.

Cours de changes et effets commerçables.

Depuis quelque tems la vertu , les
bonnes mœurs perdent beaucoup sur
la place ; l'ambition et le luxe sont
dans la plus grande valeur.

Le bel esprit est à cent pour dix.
Le bon esprit à dix pour cent.

Changes.

L'honneur , pour l'or.
Le bonheur , pour l'opinion.
Les grâces , pour la minauderie.
L'esprit , pour le jargon.
Le jugement , pour l'esprit.
Le goût , pour la mode.

(69)

La volupté , pour la débauche.

Les plaisirs , pour les vices.

L'auteur nous promet de donner la continuation de ces feuilles ; mais nous croyons pouvoir assurer que les ridicules et les vices vont devenir si rares à Paris , qu'il lui sera impossible de trouver de quoi remplir son projet.

UN CHAPITRE A PART POUR LES
DAMES.

Découvertes intéressantes.

C'est bien injustement qu'on accuse les dames d'oisiveté , et qu'on leur reproche le tems qu'elles passent à leur toilette. Si l'on y réfléchit , on trouvera qu'elles y donnent le moins de momens qu'il leur est possible , et qu'elles saisissent avec avidité tous les moyens qu'on leur présente de les

abrégé. Une preuve convaincante de cette vérité, est la mode des perruques qu'elles ont adoptées , quoiqu'elles sachent bien qu'elles en sont défigurées et que tout le monde s'apperçoit qu'elles portent de faux cheveux : on a vu même plusieurs d'entr'elles sacrifier la plus belle chevelure , et par conséquent une partie considérable de leurs grâces naturelles à cette commodité.

Cette expérience fait croire que toutes les inventions qui pourront tendre au but de leur épargner du tems , seront également bien reçues d'elles. Une des choses qui les occupe le plus , c'est l'art de se mettre le rouge qui est devenu une chose si importante dans la république , quelque laid qu'il paroisse en soi , qu'il est aujourd'hui la marque distinctive du défaut du rang et de la richesse , réparé par des services rendus à la société. On a donc

cru faire sa cour aux *dames du jour*, en leur donnant des moyens de se rendre aussi rouges qu'elles peuvent le desirer, en peu d'instans et d'une manière permanente qui leur épargnera la peine de recommencer tous les jours.

Le cit. P.... qui depuis long-tems est consommé dans l'art de marouffler, c'est-à-dire de coller les toiles peintes ou à peindre, avertit nos modernes à la mode, qu'il a trouvé un secret admirable pour marouffler sur leurs visages, de petites pièces de la plus belle écarlate, taillées dans la meilleure forme de couper le rouge, et du dernier goût. Il ose assurer qu'ainsi collées, elles pourront rester attachées pendant environ une année pour les personnes qui voudront économiser, et au moins six mois dans toute leur fraîcheur pour les personnes plus opulentes.

On doit remarquer, en bon citoyen,

que ce seroit un encouragement pour les manufactures d'écarlates établies dans la république , et que cela leur procureroit beaucoup sans fouler personne.

Second avis.

Le cit. L.... a trouvé le secret de fixer les pastels sans altérer la beauté des couleurs. Il seroit donc facile de se faire une fois bien peindre les joues, soit dans la ci-devant manière noble , c'est-à-dire tranchée ; soit dans la manière boursgeoise , c'est-à-dire imitant le naturel. On pourroit s'adresser à quelqu'un des peintres en pastel dont Paris fourmille , et ensuite fixer cette couleur , de telle manière que rien ne puisse l'altérer.

Troisième avis.

Celui-ci est le plus important. Le cit. C.... peintre de toutes les cours de

de l'europe , a trouvé un nouveau secret de peindre en cire qui n'a ni mauvaise odeur , ni désagrément. Il délaye la cire dans de l'eau et la broye avec les couleurs dont elle semble diminuer un peu la vivacité ; ensuite il passe un fer chaud , qui fond la cire , la lie parfaitement avec les couleurs , leur rend toute leur beauté , et leur procure un degré de solidité immuable. On n'ose cependant conseiller l'usage de ce merveilleux secret à toute dame qui craindroit l'épreuve du fer chaud ; peut-être cette difficulté pourroit-elle restringer l'emploi de cette cire colorée à si peu de personnes , que celles qui seroient les plus sûres de s'en servir sans danger , auroient lieu de craindre qu'on ne les accusât de vouloir se distinguer dans la société.

Ce seroit dommage , cependant , qu'une si belle découverte demeurât

inutile , car elle a un avantage que n'ont pas les deux autres : c'est que l'on peut se laver le visage avec de l'eau sans rien ôter à la beauté de ce rouge. De plus , avec une petite vergette , on y peut donner un luisant qui égale les plus beaux vernis. Au reste , comme on donne ici trois moyens tandans au même but , chacune de nos modernes merveilleuses pourra choisir celui qui lui paroîtra le plus convenable. On espère que le beau sexe en général voudra bien savoir quelque gré à ceux qui s'occupent ainsi de ce qui peut lui être commode.

CHAPITRE VI.

Le monde renversé par Charlemagne.

DES contrastes ! des nouveautés !

Notre siècle en est idolâtre.

Paris est un plaisir théâtre !

C'est celui des variétés.

Nos personnages sont fort drôles !

A voir figurer les acteurs ,

On diroit que c'est aux souffleurs

Qu'on fait jouer les premiers rôles.

Dans ce burlesque carnaval ,

Où se croisent les mascarades ,

Polichinel fut général ;

Un colporteur fait son journal ,

Un avocat vend des muscades ;

Et je connois un médecin

Qui débita de mauvais vin

Pour se faire quelques malades.

Autres usages , autres mœurs ,

Nouveau système , autre idiome .

On a pris Dieu pour un fantôme,
 Des vérités pour des erreurs,
 Des anecdotes pour l'histoire,
 Des teinturiers pour des auteurs,
 Des bavards pour des orateurs,
 Et le scandale pour la gloire.

Tout est de mise et de saison;
 Plus de blâme, plus de reproches,
 Et celui qui parle à raison;
 Celui qui vole dans les poches
 N'est pas même un petit fripon.
 Tout rêve creux est philosophe;
 Et nous avons monsieur Gaston
 Qui fait de l'or et qui nous chauffé
 Avec des poèles de carton.

Le vent de la bizarrerie
 Souffle sur tout le genre humain;
 J'ai connu laquais ~~et~~ Pasquin;
 Il possède une seigneurie;
 La sunamite d'umfaquin,
 De notre siècle est l'Aspasie.
 Amphitryon n'a pas de pain,
 Et l'on va dîner chez Sosie.

Un clou par un autre est chassé;
 Ainsi le veut la providence;

Sauve qui peut ; moi je commence
 A croire au monde renversé ;
 Et pour conséquence ingénue ,
 Je déduirai de tout cela
 Que sur la tête on marchera ,
 Pour peu que cela continue ;
 Mais un jour cela finira .

Honneur à la métamorphose
 Dont tant de gens se trouvent bien :
 J'y vois un point qui m'indispose ,
 C'est de n'être pas quelque chose ,
 Puisque je ne suis bon à rien .

On délaisse Quintilien ;
 Il a du goût et du génie :
 Aux sots appartient le salut ,
 L'évangile le certifie ,
 Et Chésile est de l'institut ,
 Car on sitfla sa tragédie .

Or , puisque tout va de travers ,
 Sans être vain je m'apprécie ,
 Et je fais d'assez mauvais vers
 Pour être de l'académie .

CHAPITRE VII.

UN GRAIN DE RAISON

CONTRE LES ERREURS VULGAIRES.

No s lecteurs ont déjà deviné le secret de ce chapitre ; et comme s'il suffisoit de parler d'un démon pour en être possédé , à notre tour , nous voyons d'avance , tous les amoureux de prodiges , tous les cerveaux foibles et illuminés , s'écrier , dans une espèce de transport prophétique : DIEU SOIT LOUÉ , voici enfin les grandes prédications du LIBER MIRABILIS . Jusques-là tout est vrai ; mais ce qui ne l'est pas , c'est l'application qu'on fait des prétendues révélations de ce livre , à la révolution française : elles ne sont

pas plus fondées, en vérité, que l'opinion qui donne cet ouvrage à Saint-Cézaire, puisqu'il est constant, par l'original que nous avons sous les yeux, et que nous plaçons ensuite de la traduction, que c'est *Guillaume Bauge*, curé de la paroisse de Nohan, dans le diocèse de Tours, qui a écrit, au commencement du quatorzième siècle, les évènemens extraordinaires dont on alimente depuis quelque tems la crédulité publique. Si quelque chose pouvoit nous faire croire aux dons de prophétie de l'auteur de ces rêveries étonnantes, ce seroit l'espèce de prévision qu'il semble avoir eu de notre crédule délire, en appliquant la date de chaque année, à chacune des choses extraordinaires qu'il annonçoit. Nous allons donc traduire littéralement tout ce qu'on affecte de trouver merveilleux dans le *Liber mirabilis*, relativement

à la révolution française ; si l'esprit de vertige y perd , la raison publique y gagnera.

Prédications du curé Bauge.

« J'ai gardé jusqu'ici le silence sur des évènemens merveilleux dont j'ai entendu parler , et que j'ai approfondis avec le plus d'attention possible. Pour être plus sûr dans mes prédictions , j'ai beaucoup voyagé dans diverses parties du monde ; j'ai parcouru quantité d'ouvrages de philosophes , de poëtes , de docteurs , et les traits les plus remarquables de l'écriture : c'est ainsi que j'ai rempli mon esprit des prodiges qui ont eu lieu sur la terre , et particulièrement dans la France.

» Depuis l'an quatorze cent quatre-vingt-dix , jusqu'en quinze cent vingt-cinq , un déluge de maux se répandra

dans le monde ; ils seront tels , qu'on n'en aura pas encore vu de semblables , ni de si nombreux .

» En quinze cent deux , il y aura une épidémie , qui fera mourir presque la moitié des hommes ; elle durera cinq ans , cinq mois et plus ; elle exercera ses ravages , tantôt d'un côté , tantôt d'un autre .

» Vers l'an quinze cent quatre ou au-delà , le plus grand roi de l'occident sera mis en fuite et engagé dans un combat , où presque toute son armée , composée de nobles , sera détruite : il y aura sur-tout un massacre lamentable de plusieurs grands seigneurs . Avant que les Français n'obtiennent la paix , la première catastrophe de cette nature , ou pire encore , arrivera d'une manière infâme et surprenante , au milieu de différentes révolutions ; dans l'une de ces révolutions , ce même

roi sera mis dans les fers , par ses ennemis , d'une manière déplorable , et il sera navré de douleur à cause des siens. L'aigle prendra son essor et envahira beaucoup de pays ; mais ensuite elle rentrera dans son nid : ses petits se feront la guerre , et se dépouilleront l'un l'autre ; c'est alors que les maux commenceront à redoubler dans l'occident.

» Il y aura une exécutable trahison , à cause du roi des Français prisonnier. La plus grande partie de l'occident sera détruite par les ennemis ; c'est pourquoi la terre sera étrangement et fortement révolutionnée en plusieurs endroits , et la gloire des Français se changera en opprobre. Le lys sera privé et dépouillé d'une noble couronne , qui sera placée sur la tête d'un autre à qui elle n'appartient pas.

» Et il sera humilié jusqu'à la con-

fusion. Plusieurs s'écrieront : *la paix ! la paix ! la paix !* Point de paix : c'est alors que paroîtront au grand jour, les trahisons judiciaires, les conspirations, les confédérations des plébériens, des choses inouies de la part des cités ; et il y aura dans le monde un si grand bouleversement , qu'on ne pourroit en aucune manière s'en former une idée.

» Avant l'an quinze cent seize , le royaume de France sera de toutes parts envahi , dépouillé , presque détruit et anéanti , parce que ceux qui le gouverneront seront tellement aveuglés , qu'ils ne trouveront plus aucun défenseur. La main du Très-Haut s'ap-pesantira sur eux et sur tous les grands de cet empire.

» Les plus fortes cités seront prises , et la terre changera de face. Les valets , plein de perfidie , d'orgueil et

fâcheur, se révolteront contre leurs maîtres , et presque tous les nobles seront mis à mort, ou impitoyablement chassés de leurs dignités et dépouillés de leur pouvoir. Le peuple se fera un gouvernement de sa propre volonté ; delà , la chute et les massacres des rois , des ducs , des barons. La terre entière sera couverte de brigands et de voleurs , qui se multiplieront et feront la loi ; ils ravageront toute la terre , et particulièrement le royaume de France. La révolution gagnera quantité de cités , qui se donneront de nouvelles constitutions , qui finiront par leur laisser la souveraineté , mais aussi par les rendre désertes et désolées. Les forteresses les plus redoutables seront prises , pillées et détruites. Plusieurs épouses deviendront veuves. Que chacun se mette en garde contre son voisin , parce que son voisin profitera du moment où s'exer-

cera

cera le brigandage le plus atroce , pour le dépouiller et l'assassiner. Il n'y aura plus de bonne-foi ; on se trahira l'un l'autre ; le bien de la république sera totalement oublié ; il ne règnera que la partialité , que l'égoïsme.

» L'église universelle et le monde entier auront à s'affliger de l'expoliation , du ravage et de la prise de la plus noble , de la plus fameuse ville , la capitale du royaume de France. L'église sera par-tout lamentablement et très-douloureusement persécutée , dépouillée de ses biens temporels et de tous ses ministres ; il n'en existera point qui ne se trouve content , s'il peut conserver la vie. Les églises seront toutes souillées ; toute religion cessera à cause de la terreur et des transports d'une rage atroce .

» Les vierges saintes forcées de sortir de leurs monastères , s'enfuiront

ça et là, essuyant les plus grands outrages.

» Les pasteurs et les chefs de l'église , après avoir été chassés de leurs dignités, seront horriblement frappés ; ils s'enfuiront , et les ouailles resteront sans pasteurs. Les hommes tourneront toute leur malice contre l'église universelle , qui ne trouvera point de défenseur pendant vingt - cinq mois et plus , parce que durant cet intervalle , il n'y aura ni de pape à Rome , ni de gouvernant en France.

» On ne verra plus personne qui ne soit porté au mal et à la vengeance. La malice et l'impiété des tyrans , la cruauté des Vendales , ne seront rien en comparaison des tribulations , des fléaux et des douleurs dont l'église sera bientôt tourmentée. Les autels seront détruits , les pavés sacrés profanés , les couvens souillés , pillés et détruits.

C'est ainsi que le seigneur exercera sa colère et sa vengeance contre le monde , à cause de la multitude de ses crimes.

» Tous les élémens changeront , vu la nécessité d'une révolution générale dans le siècle. La terre s'ébranlera de terreur dans plusieurs endroits , et engloutira des hommes tout vivans. Ses fruits deviendront rares. Il se répandra dans l'univers , et sur-tout du côté de l'occident , une famine si violente , si générale , qu'on n'aura pas entendu parler d'une semblable depuis la création du monde ; la pompe des grands disparoîtra ; les sciences et l'éducation périront ; l'état de prêtre sera foulé aux pieds.

» La Lorraine sera dans le deuil et dépouillée ; la Campanie demandera vainement du secours à ses voisins , elle sera mise au pillage : l'Irlande ,

la Sicile et l'Angleterre l'enverront
et la dévasteront ».

Ici finit le cercle périodique des malheurs prédis à la France jusqu'à l'an quinze cent vingt-cinq, ou environ. Il est vrai qu'à cette époque, le grand visionnaire, M. Guillaume Bauge, changeant tout - à - coup de ton prophétique dans les quatre dernières phrases de son apocalypse, annonce, avec complaisance, à tous les bons croyans de ses révélations, l'apparition d'un astre naissant, sous l'influence duquel il promet le retour de tous les biens.

Et va t'en voir s'ils viennent , Jean ,
Et va t'en voir s'ils viennent .

*Texte original de la Prédiction du
curé Bauge.*

TACUI et semper silvi , propter eventus mirabiles quos audivi , ac diligens inquisivi succitando : ut tutius loquar , peragratiss multis ac diversis partibus mundi ; ac etiā revotis multis ac diversis voluminibus philosophorum , poëtarum , ac doctorum , actorumque famosissimorum scripturæ ; ubi et quibus animum saturavi de mirabilibus et stupendissimis in mundo existentibus , et maximè in partibus Galliarum .

Ab anno domini millesimo quadrin-
gentesimo nonagesimo usquè ad annum
millesimum quingentesimum XVV.
multa mala evenient in mundo , ac
tanta aliaque , ex quo mundus incepit

esse ; in ipso non fuit tanta turbatio
sicut erit.

Jàm anno domini millesimò quin-
gentesimo secundo veniet quædam
mortalitas , et pestis universum mun-
dum mirabiliter vexabit , itaque circà
media pars ferè hominum morietur , et
hoc infrà sexaginta quinque menses ,
quià tantùm durabit pestis et ultrà ,
licet regnando vadat , modo ibi , modo
alibi .

Circà annum millesimum quingen-
tesimum quartum vel ultra , major et
sublimior princeps rex totius occidentis
mirabiliter fugabitur et deducetur , in
prælio , ac totus ferè nobilis ejus exer-
citus mirabiliter occidetur ; et potis-
simè erit turpissima strages et lamenta-
bilis prostratio multorum magnorum
dominorum ac potentum ; itaqùe non
remanebit propter hoc negotium , qui-
nimo , antequam in Gallos fiat pax ,

talis vel pejor prior evenus turpissimè et mirabiliter per plures vices eveniet. Quarum in unâ idem princeps nobilissimus captivabitur à suis inimicis evenitu lamentabili, et affligetur dolor propter suos. Aquila volabit per mundum et subjiciet sibi multas nationes; sed posteà nidum suum intrabit; pulli sui ad invicem præliabuntur, et prædâ suâ alter alterum spoliabit; et tunc incipient duplicari in occidente mala et dolores.

Tractabitur pessima traditio propter regem Francorum captivatum; major pars ferè occidentis destruetur ab inimicis, qua propter terra movebitur in multis locis mirabiliter et fortiter, et gloria Francorum vertetur in opprobrium; quoniā lily nobili corona privabitur et spoliabitur, et dabit alteri cui non est.

Humiliabiturque usquè ad confusio-

nem, et multi dicent : *pax, pax, pax,*
et non erit pax; tunc clarè apparebunt
proditiones judiciales, conspirationes,
confederationes plebeium, inaudita ci-
vitatum, et erit in mundo tanta dis-
tantia, quod nullus nullo modo posset
cogitare.

Antequam veniat mundus ad annum
millesimum quingentesimum sexdecim-
um, regnum Francorum in omni
parte invadetur, spoliabitur et remane-
bit ferè destructum et annihilatum,
quoniam gubernatores ipsius regni
erunt ita execinati, quod nescirent in
se invenire defensores; manus domini-
ni erit contrà ipsos, ac contrà omnes
majores et potentiores totius regni
prædicti.

Civitates terribilissimæ capientur,
status mundi benè cito mutabitur, ideo
servi repleti omni dolo, superbiâ et fu-
rore, contrà dominos suos proprios se

rebellabunt , et ferè omnes nobiles ,
quotquot sunt occidentur , et ejicientur
crudelissime à suis dignitatibus et do-
minationibus ; quià vulgus faciet sibi
regem ex merâ voluntate , imo et erit
mirabilis et mordax prostratio et occi-
sio regum , ducum ac baronum ; et
tota terra prædabitur et spoliabitur a
prædonibus ac latronibus , qui multi-
plicabuntur et prævalebunt , totam
terram potissime Galliarum devasta-
bunt. Multæ civitates commovebun-
tur , et novas constitutiones facient ,
propter quas in fine regnabunt , sed
relinquentur desolatae. Castra fortissi-
ma capientur , furabuntur et destruen-
tur ; et multæ viduæ orbatæ relinquen-
tur ; unusquisque à proximo suo se
custodiat , quià vir à vicino suo in la-
trociniis pessimis spoliabitur et occide-
tur ; nullus fidem servabit proximo ,
sed potius unus alterum proditiose de-

cipiet ; reipublicæ commodum et bonum totaliter silebuntur ; sed partialitas et singularitas erunt in vigore.

Universalis ecclesia et totus mundus dolebit de spoliatione, devastatione et captione nobilissimæ et famosissimæ civitatis , quæ est caput et domina totius regni Francorum ; omnis ecclesia per universum orbem lamentabiliter et dolorissimè prosequetur, spoliabitur et privabitur omnibus temporalibus suis, nec erit tam magnus in ecclesiâ , cui non sufficiat , si remanserit sibi vita. Ecclesiæ fædabuntur omnes , et silebit omnis religio propter timorem et furores iræ pessimæ ferventis.

Mulieres sacræ derelectis monasteriis fugient hinc et indè , maculatae et violatae.

Pastores ecclesiæ et majores expulsi et ejecti à suis dignitatibus persecutentur crudeliter , fugient , et re-

manebunt oves sīnē pastore. Omnis malicia hominum contrā universalem ecclesiam convertetur; non erit defensor per viginti quinquè menses et amplius, quoniam nec papa in Roma, nec imperator in Franciā erit per terminum dictum.

Nullus in mundo reputabitur, nisi qui pronus fuerit ad malum et ad vindictam. Malitia illorum (tyrannorūm) et impietas nihil erunt respectu futurorum tribulationum et pestilentiarum, dolorum, quæ sanctæ ecclesiæ venient et in brevi; nam sanctæ ecclesiæ altaria diruentur, et pavimenta sacra fædabuntur, ac monasteria polluta et spoliata destruentur. Quia manus domini ad vindictam erit contrā mundum, propter multitudinem peccatorum.

Omnia elementa alterabuntur, propter quod est necessarium totum statum sæculi mutari. Terra timore movebitur

in locis multis , et vivos absorbebit ;
fructus terræ minuabuntur ; famæ
cruelissima tanta et talis erit per
universum orbem , et potissimum in
partibus occidentis , quod à mundi
principio usquæ nunc nunquam audita
fuit talis ; nobilium pompa silebit ;
peribit etiam scientia et disciplina ;
totus status clericorum subjacebit. Lo-
torigia lugebit spoliata ; Campania a
vicinis suis auxilium implorabit , cui
non dabitur , sed spoliabitur et præ-
dabitur. Hibernia , Sicilia , Britannia
eam invadent et eam devastabunt.....

Hanc prophetiam antequitùs scrip-
tam reperies in clavisimo Gallorum
regno , quam habet quidam presbyter
nomine Guillelmus Bauge , in diocesi
Turorensi , in parrochiâ de Nohan.

CHAPITRE VIII.

Prophétie de Louis XV et autres.

Louis XV , voyant le désordre des finances , et la mauvaise éducation des princes , ses petits-fils , appercevoit de loin leur destinée ; dans un entretien particulier avec le duc de Richelieu : « Je prévois , lui dit - il , qu'un jour viendra peut-être où mes petits fils manqueront de pain ».

Cette prédiction nous a été transmise par un vieillard encore vivant , qui l'a plusieurs fois entendue raconter au maréchal ; elle s'est pleinement réalisée sur-tout dans la personne de Monsieur.

Une américaine , actuellement domiciliée à Paris , se trouvoit à Hambourg lors du passage de Monsieur

dans cette ville ; Monsieur y arriva monté sur une charrette , et dénué de tout ; les femmes des émigrés firent pour lui une quête , qui ne produisit presque rien. Il n'en fut pas de même de la quête qu'elles firent pour l'épouse de l'infortuné Lafayette ; elle produisit six mille guinées. On sait que cette vertueuse héroïne n'obtint de l'empereur la condition de voir son mari dans les prisons d'Olmus , qu'à condition qu'elle resteroit avec lui ; elle y consentit , et depuis quelque tems , elle y reste ensevelie dans les cachots , avec ses deux filles , contente d'être auprès d'un mari bien digne d'un autre sort.

Hambourg sert d'asyle à trente mille émigrés français , qui tous y sont occupés à divers genres de travaux , pour se procurer des moyens d'existence ; les uns sont cordonniers , tail-

leurs, maçons, frotteurs, ou cuisiniers ; les autres travaillent au port. L'américaine , dont nous avons parlé, a fait emplette de souliers chez le comte de Kersaint , qui de chef d'escadre , est devenu cordonnier pour femme.

Fabre d'Églantine , à la fin d'un repas, dans un de ces moments de vérité qu'enfante le vin de Champagne , s'écria : « *La révolution française tuera la maison d'Autriche , et moi je serai guillotiné* ».

Une des prédictions les plus frappantes , est celle qu'on prétend avoir trouvée à Liska en Hongrie , dans le tombeau de Régiomontanus , faite , dit-on , avant sa mort , et par conséquent du quinzième siècle ; elle est conçue en ces termes :

Post mille expletos á parta virginis annos .
Septingenos rursus abinde datos ,

Octuagesimus octavus mirabilis annus
 Ingruet , et secum tristia feret .
 Si non hoc anno totus malus occidet orbis ,
 Si non in nihilum terra fretumque ruet ,
 Cuncta tamen mundi rursum ibunt atque
 deorsum ,
 Imperia , et luctus undique grandis erit .

C'est ainsi qu'un écrivain qui ne croit pas plus à la découverte de la prédiction de Régiomontanus , qu'à la prophétie elle-même , s'est amusé à la traduire .

Quand mille ans seront accomplis ,
 De sept cens autres ans suivis ,
 La quatre - vingt - huitième année
 Viendra , fort mal accompagnée ;
 Si dans cet an fatal , hélas !
 La mer n'est point anéantie ,
 La terre n'est point engloutie ,
Iront au moins tous les Etats
Sans dessus dessous ici bas.
 Par-tout , cette crise inouie
 Du plus grand deuil sera suivie .

CHAPITRE IX.

PRONOSTICATIONS

Pour cette Année 1797,

Par Mathieu LAENSBERGH.

J A N V I E R.

QUE de beaux yeux au commencement de cette année qui n'en verront pas la fin ! oracle le plus approchant de la vérité. A quelque chose malheur est bon. Rarement résiste-t-on à l'efficacité d'une bourse ouverte. Le ciel favorisera les vœux d'un peuple. Les uns dansent d'un côté, d'autres pleurent ailleurs. Pays menacé d'inondation. Incendie. Etrange ingratitudo : rien de rare. Qu'emportera ce riche en mourant ? un drap comme le plus pauvre. Chose faite, conseil inutile. Autant d'opinions que de têtes.

I 3

FÉVRIER.

Heureuse issue d'une discussion qui intriguoit les plus rusés, les plus sensés politiques. Dangereuse bête que le médisant et le flatteur ! Les pleurs d'une nation seront séchées par un heureux évènement, qui lui donnera tout sujet de consolation. Orage en mer ; point d'égard non plus pour le riche que pour le misérable. Maladies dangereuses. Tout change dans ce monde, Dieu seul est immuable, cela est certain.

MARS.

Rien de si commun, de si général que les protestations d'amitié ; mais on peut dire au contraire : rien de plus rare en cela que la sincérité à l'occasion du service. Que nous sommes aveugles, que nous sommes indulgents

sur nos propres défauts , tandis que nous appercevons si vite ceux de notre prochain. Quelle bizarrerie ! toujours se plaindre du gouvernement ! Critiques , voyez à ménager vos propres affaires. Affreuse tempête ! que de gens entre la vie et la mort ! Evènement admirable. Vertu récompensée. Un grand abandonnant ses propres intérêts , va se sacrifier pour le bien public.

A V R I L.

Il faut toujours , et sans aucune exception , révéler ses supérieurs. Ne vous mêlez pas des affaires de votre voisin , songez aux vôtres. Les jeunes gens viennent , et les vieux s'en vont. Selon le proverbe commun : la vérité n'est pas toujours bonne à dire ; disgrâce d'éclat pour n'en avoir pas suivi le principe. Quel est l'astronome qui

pénétrera l'issue de tant d'intrigues? Accident inopiné. Tel maître, tel valet. Sagesse d'un habile général. Réjouissance. Mérite reconnu. Souvent les pleurs des uns réjouissent les autres. Couriers en campagne.

M A I.

L'adresse d'une Dame dans une négociation de conséquence, applanira des difficultés qui paroisoient insurmontables. Quelques endroits menacés de tremblemens de terre. Phénomènes. Signes dans les airs: ils feront plus de peur que de mal. Don du Ciel, qui remplira les vœux du chef et de ses sujets. Nôces et festins. Réussite d'autant plus agréable, qu'inattendue. Avec les richesses on acquiert communément de l'esprit, car la flatterie ne manque pas d'en prodiguer. Les calomniateurs sont d'autant

(105)

plus criminels et punissables, que par la méchanceté de leur langue, ils portent souvent des blessures incurables.

J U I N.

Une nation jadis accablée par la servitude, se réjouira de sa liberté recouvrée. Grands coups de fortune à faire pour certains marchands, qui profiteront de l'impuissance des plus faibles. On est menacé en divers endroits de grêle et d'orage. Flotte en mer, qui jettera la terreur dans des villes maritimes, qui se croyoient en grande sûreté. Il faudroit un cylindre bien fin pour voir la vraie figure de l'intérieur de l'homme : Dieu seul la peut connoître. L'amour et le cœur des peuples seront le plus sûr et le plus puissant soutien d'un royaume ; aucune violence ne prévaudra. Coups de tonnerre épouvantables.

(106)

J U I L L E T.

Négociations heureuses, et belle alliance qui donnera de grandes espérances à toute une nation. Applaudissement général d'une action. L'envie dominera. Cours remplies de dangereux flatteurs, qui n'ont d'autre but que leur intérêt et la perte de leurs compétiteurs. Une tête couronnée souffrira beaucoup de la mésintelligence de ses conseils. Il faut que la vérité perce une infinité d'obstacles pour parvenir aux oreilles des princes. Une dame de mérite ramènera des esprits éloignés, et qui paroisoient irréconciliabes. Fêtes et jeux célébrés avec un concours et une grande affluence de peuple. Fidélité à toute épreuve.

A O U T.

Belles et abondantes productions de

la terre , dans plusieurs provinces , si les élémens les laissent venir à maturité. Armée navale qui donnera de la jalousie , même de l'inquiétude à certaines côtes de mer. Il conviendra de se défier d'un faux ami , pour n'être pas exposé au repentir. Un évènement assez ordinaire sera de voir un puissant favori tomber du faîte des grandeurs dans les plus profonds abîmes du néant. Etourdi immolé à la risée publique. Fameuse éclipse de raison et de bonne foi. Prodigie étonnant.

S E P T E M B R E.

La mer furieusement agitée par les vents , fera faire des naufrages qui occasionneront plusieurs banqueroutes. Que d'inquiétudes , de raisonnemens hasardés pour des simples météores ! La moisson prématurée d'une tête auguste va renverser l'insolente arrogan-

ce de certains favoris de la fortune.
Désordre, confusion dans une cour,
empoisonnée du dangereux venin
d'une méchante bête, le flatteur. Quel
labyrinthe ! il faudra la prudence la plus
adroite pour s'en tirer. Joie dans un
état, tandis qu'on pleure ailleurs. Spé-
cieux masque de dévotion. Mine éven-
tée. Que d'adorateurs du veau d'or !
Fourberie. Maladie.

O C T O B R E.

Il est facile de reprendre, mais sou-
vent mal aisé de faire mieux : un sot
en fera l'expérience. La vertu et la
science élèveront un petit sujet à quel-
que dignité éminente. Signes dans le
ciel ; ils occasionneront divers raison-
nemens, et feront peur aux plus foi-
bles. Action généralement applaudie.
Mer en courroux : que de trésors en-
gloutis ! six pieds de terre suffiront pour
couvrir

couvrir tout l'orgueil d'un insatiable ambitieux. Voleurs nocturnes , moins à craindre que ceux du jour , donnerez-vous-en de garde. Il sera bon d'avoir plusieurs cordes à son arc. Mort doulotreuse , autre d'éclat peu regrettée.

N O V E M B R E .

Il est difficile de toujours charrier droit à la cour : on y verra verser un brillant équipage. Maladies dangereuses qui feront du ravage. Dans un banquet , mille protestations de service : la table levée , adieu les amis. Flotte battue des vents. La dextérité d'un habile ministre conservera en paix l'état de son maître. Fatal effet d'un amour déréglé: beau miroir à la jeunesse. Nation au comble de ses désirs. Le grand livre que la vie ! chaque jour , nouveau chapitre. L'ambition a commencé avec le monde et vivra autant que le monde. Flotte dispersée.

(110)

D É C E M B R E.

Les rhumarismes, fluxions et catarrhes mettront bien du monde en danger de la vie. Morceau attrayant, gare l'hameçon.

CHAPITRE X.

Nouvelles de l'autre monde.

DEUX voyageurs, las de parcourir le monde, où ils ne trouvoient partout que les mêmes erreurs, les mêmes vices, les mêmes crimes, concurent naguères le dessein d'une entreprise, dont on ne voyoit jusqu'ici d'exemple que dans les histoires fabuleuses ; ils résolurent de faire une descente aux enfers ; espérant d'y trouver ce qui nous manque sur la terre, ils ont executé leur projet, et quoique leur attente n'ait pas été plainement satisfaite, car les hommes ne cessent jamais d'être hommes, ils ont cependant rapporté une grande idée de la manière de s'instruire dans ces contrées ;

K 2

Les habitans des enfers n'ont ni institut , ni écoles centrales ; mais ils s'instruisent mutuellement les uns les autres , par le récit de leurs belles actions , et de leurs fautes , et sur-tout par le développement sincère des passions , qui les ont fait mouvoir ; rien de plus utile et de plus intéressant que leurs entretiens ; nos deux amateurs en ont rempli leur porte-feuille , et nous ont permis d'y puiser tout à notre aise.

Nous croyons que c'est bien mériter des honnêtes gens que de leur mettre sous les yeux ce nouveau traité d'histoire , de politique et de morale ; ils y verront avec plaisir que les grands orateurs de nos jours , se trouvant avec des sages même de l'ancien régime , ont bien rabattu de leurs caquets.

CHARETTE ET CARRIER,
DIALOGUE.

CARRIER.

ALLONS , plus de rancune , M. Charette ; nous voilà ici dans un nouveau monde , où les haïnes des partis n'existent plus. C'est ici le pays de la parfaite égalité. Soyez de bonne-foi , le bonheur des morts vaut bien la chimère qui abuse les vivans ; nous en avons fait tous les deux une bien cruelle expérience. . . .

CHARETTE.

Scélérat ! ta bouche ose encore profaner mon nom. Il t'appartient bien de philosopher sur les malheurs de la vie , toi ! l'horreur de ton pays et l'exécration de tout le genre-humain. Je commence à douter de la justice des dieux .

K ,

puisqu'un monstre de ton espèce a survécu au néant , d'où tu n'aurois jamais dû sortir.

CARRIER.

On voit bien que M. Charette ne connoît pas encore le régime constitutionnel de la région des morts ; encore quelques jours , et vous applaudirez à notre république. Ici , je vous le répète ; ici , tout le monde marche sur la même ligne ; dépouillez-vous donc de votre vieux orgueil , et songez que la mort ne reconnoît dans ses vastes domaines , ni grandeurs , ni distinctions , ni priviléges. Je sais que cela va vous paroître un peu dur , à vous sur-tout qui vous êtes si long-tems battu , là-haut , pour faire revivre un gouvernement d'autant plus atroce , que les passions et les caprices d'un seul homme étoient presque toujours

la base fondamentale des lois tyraniques qu'il lui plaisoit de donner à ceux qu'il appelloit ses sujets ; comme si les hommes étoient un vil troupeau d'esclaves jettés sur la surface du globe pour servir de jouet et de pâture à un homme comme eux , et souvent bien moins estimable.

C H A R E T T E.

Et l'enfer ne s'entr'ouvre pas pour t'abîmèr dans ses entrailles ! le livre de ta vie est-il déjà sorti de ta mémoire ? as-tu pu oublier si-tôt que les crimes que tu verses sur la Monarchie et sur son Chef , ne sont que l'arme empoisonnée avec laquelle toi et tes pareils avez renversé le Trône de Clovis que quatorze siècles avoient respecté ? Et pourquoi ! pour une conception chimérique , pour un édifice étranger à toutes les règles et à toutes les proportions ; en un mot , pour une répu-

blique impossible dans un grand état ,
parce qu'elle exige impérativement des
mœurs et des vertus publiques que
vous avez trouvé le secret de proscrire
et de déshonorer. Voilà l'œuvre par
excellence , de tes nivelleurs politiques
qui , comme toi , dans le bouleverse-
ment général de leurs pays , calculoient
moins le bonheur du peuple que leur
orgueil et leur intérêt personnel. Je ne
veux que toi pour exemple ; tu me
reproches d'avoir pris les armes pour
rétablir l'Autel et le Trône , et moi
je te soutiens , monstre , que tu as
fait seul plus d'ennemis à la répu-
blique , que tous mes braves brigands
n'ont rendu de services à la cause du
Monarque et de la Religion.

C A R R I E R .

Doucement , M. Charette : la com-
paraïson n'est pas juste. Il est vrai
que j'ai joué un grand rôle sur le

théâtre de la guerre , où vos honnêtes brigands portoient jour et nuit , de sang froid , la désolation , le pillage et l'assassinat ; qu'en ma qualité de Représentant du peuple , je commandois aux généraux de l'armée républicaine de presser l'extermination de tous les parricides armés contre la mère commune , mais je ne tirai jamais un coup de fusil .

C H A R E T T E .

Lâche ! il eut mieux valu combattre et nous épargner l'exemple des atrocité que l'imagination la plus féroce n'avoit pas encore inventées . Que ta cruauté se fût assouvie sur des ennemis vaincus , c'est la conduite des tygres possesseurs de leur proie ; mais de ton propre mouvement , ou d'après les caprices des bourreaux à tes gages , avoir sacrifié des femmes , des enfans , des vieillards dont la loi avoit respecté

l'existence , avoir donné le scandale de l'union la plus révoltante et la plus déplorable , sous le nom sacré de l'union la plus auguste ; avoir tout ravagé , tout incendié , tout noyé , ce sont-là des traits échappés jusqu'ici au génie infernal des tyrans , que la postérité ne voudra jamais croire , et que notre siècle oculaire révoque presque en doute , tant cette atroce conception le révolte.

C A R R I E R .

Ces actes de sévérité qui m'ont fait tant d'ennemis , même parmi mes collègues qui les avoient sanctionné dans le tems , ce n'est pas à moi qu'il faut les reprocher aujourd'hui , mais bien à l'impérieuse nécessité qui les commandoit. Lorsqu'un état se régénère , quelle est la main régénératrice qui peut se promettre de n'abandonner jamais le compas de l'équité ? N'est-il

point pour le sauver des crimes nécessaires? Sans les exécutions salutaires *des premiers jours de septembre*, la France n'eût-elle pas déjà subi le sort de la Pologne, et après tout, ces noyades qui ont excité la pitié de tous les contre-révolutionnaires, ne méritèrent-elles pas une mention honorable de la Convention Nationale?

C H A R E T T E.

Dis plutôt des bourreaux qui la dominoient; car le parti des honnêtes gens n'avoit, à cette fatale époque, que la ressource du silence, ou la perspective de l'échafaud.

C A R R I E R.

Mais, as-tu oublié, à ton tour, que tu n'étois qu'un chef des brigands?

C H A R E T T E.

Des brigands.... jamais je n'ai

commandé d'armée révolutionnaire,
ni de légion d'anarchistes.

C A R R I E R.

Il t'appartient bien de m'imputer
des maux que ta lâche perfidie a ren-
dus nécessaires. Qui de nous deux a
surpris la religion des habitans de la
Vendée ? Qui de nous deux a, par le
fanatisme de la terreur, armé les frères
contre les frères, les pères contre les
enfans, les amis contre les amis ? Qui
de nous s'est mis à la tête des émigrés,
à la tête de ces révoltés imbécilles, qui
ont jonché de cadavres français, le
territoire de la France ? Qui de nous,
en peu de jours, a fait couler plus de
sang qu'il n'en avoit été répandu pen-
dant plusieurs siècles de guerre ? Je
suis venu, mais trop tard, réparer
tant de calamités. Ton armée victo-
rieuse menaçoit de tout engloutir ; il
falloit

falloit , pour te repousser , des mesures extraordinaires. Tu me parles de fusillades , de noyades ! devois - je respecter ces prêtres fanatiques , ces nobles forcenés qui correspondoient avec toi , qui n'attendoient que le signal de te livrer la ville ingrate et perfide qui t'a vu naître ? Tu parles de mes *exécutions politiques* , et tu ne dis pas un seul mot de cette chaîne immense d'assassinats moraux , que tes agens sacrés ont commis sur une multitude égarée : sans eux , sans toi , la guerre atroce de la Vendée n'eût jamais existé.

C H A R E T T E .

Sans moi , perfide ! Dis plutôt sans tes pareils ; sans ces antropophages robespierristes , que vos clubs infernaux ont vomi sur toute la surface de la France. Ce n'est point dans la Bretagne , c'est à Paris qu'étoit la véritable Vendée : c'est - là que siégeoient les

L

bourreaux jacobites et les assassins qui composoient le tribunal révolutionnaire : c'est-là que régnoint despotiquement Marat et Robespierre ; c'est-là qu'a sonné le tocsin d'une révolte générale : là se sont ourdies toutes les trames des factions ; là ont été légalisés , tour-à-tour , le pillage , les proscriptions , les assassinats : c'est-là que , pendant quatre ans , ont coulé des fleuves du plus pur sang français ; c'est-là que l'anarchie , mille fois plus funeste que la guerre , s'est rasasiée de tous les crimes. Vous aviez promis à la France une république de frères , et si l'on vous eût laissé faire , vous n'auriez pas laissé exister un seul honnête homme , parce que vous auriez craint , à juste titre , de laisser un accusateur. Jusqu'où ne s'est pas étendue votre loi sur les hommes suspects ? Est-il un seul homme , ou

riche , ou vertueux , ou éclairé , ou bienfaisant , qui , dès ce moment , ait pu répondre de sa vie ? Et vous êtes surpris qu'il se soit trouvé des hommes qui se soient élevés contre vous ? qui aient pris les armes pour soutenir leurs anciens droits ? Il est bien plus étonnant qu'on ait laissé vivre un moment un de tes semblables , et qu'après avoir donné vous - même l'exemple atroce d'un régiment de tyrannicides , la France n'ait eu qu'une Corday . Vous appellez les Vendéens fanatiques ! Qui , nous l'étions ; mais du fanatisme de la liberté ; de cette liberté que vos décemvirs ont tant célébrée , tant promise , et qu'ils n'ont jamais donnée : au nom de laquelle ils ont exercé le plus horrible despotisme . Pourquoi donc avons - nous pris les armes , si ce n'est pour défendre nos foyers , nos propriétés , nos familles ? Avons - nous

envoyé des émissaires , des proconsuls , pour armer les départemens les uns contre les autres ? Avons - nous planté autant d'échafauds que d'arbres de la liberté ? Allez , la postérité nous jugera tous à son tribunal redoutable ; elle dira de quel côté se trouvoient la justice et l'humanité , de quel côté l'on combattoit pour la liberté , ou pour la tyrannie .

C A R R I E R .

D'honneur , M. Charette , je serois tenté de croire que vous aviez pris les armes pour la bonne cause , si je n'avois pas eu la démonstration que vous n'aviez combattu , comme je vous l'ai déjà dit , que pour relever le trône et l'autel . Quels ressorts n'avez vous pas fait jouer , pour imprimer le mouvement d'une crédulité fanatique à cette portion d'hommes simples et ignorans , qui habitoient la Vendée : vous n'avez

rien oublié pour leur persuader , et ils vous ont cru sur votre parole , que les soldats de l'armée royale et catholique avoient beau rester sur le champ de bataille , ils devoient , à l'exemple de Jésus , ressusciter trois jours après leur mort .

CHARETTE.

Si ce stratagème n'est pas une œuvre de la calomnie , c'étoit l'ouvrage des prêtres .

CARRIER.

Pourquoi donc as-tu souffert qu'on tirât sur ce troupeau d'esclaves avec des balles de liège , et qu'on leur persuadât que tel étoit l'effet des balles des républicains ? Exécrable artifice qui a coûté la vie à tant d'insensés qui , au fort du feu , se précipitoient gaîment sur nos canons .

C H A R E T T E.

Ce n'est-là qu'une ruse de guerre bien pardonnable quand on sert une si bonne cause. Mais je n'eus jamais recours à des foibles moyens, encore moins à ces mensonges stupides inventés par ces fanatiques plus stupides encore. J'ai toujours combattu loyalement pour la religion, jamais pour les prêtres.

C A R R I E R.

Tu parles de loyauté, toi qui as repris perfidement les armes après avoir signé la paix avec la république.

C H A R E T T E.

Tu sais bien à quelles conditions je l'avois signée et comment on les a remplies. On a violé le traité, j'ai rompu mes engagemens, l'honneur m'en faisoit une loi.

CARRIER.

Dis plutôt l'horreur que tu portois à la liberté de ton pays. Pourquoi si tes sentimens étoient si purs , associer à ta sublime entreprise le rameau d'émigrés , d'étrangers , d'agents mercenaires , de plats valets des puissances coalisées ? Un fils , s'il n'est pas un monstre consommé dans le crime , poignarde-t-il sa mère , parce qu'elle est coupable de quelques erreurs envers lui ? va-t-il emprunter pour la déchirer les bras des ennemis les plus intéressés à sa perte ? Pouviez-vous ignorer les projets perfides de l'Angleterre , lors même qu'elle vous envoyoit de l'or , des armes et des soldats ? Non : vous saviez très-bien que cette ennemie irréconciliable de la France qui achetoit à beaux deniers comptans notre sang et vos crimes , calculoit vos triomphes pour acroître

sa puissance , et comptoit sur vos défaites pour nous rendre encore plus ses esclaves et ses tributaires. C'est ici le pays de la vérité , disons-là donc toute entière. Si la révolution fran-çaise a offert aux nations le tableau hideux et déchirant de quelques forfaits nouveaux , n'en accusez encore que l'Angleterre , qui a cru effacer par-là les crimes dont elle avoit souillé la sienne. Voilà la véritable source de tous nos maux.

CHARETTE.

Misérable ! tu oses calomnier la na-
tion la plus généreuse , qui s'est empres-
sée de porter à des malheureux proscrits
tous les secours que leur refussoit une
parie qui s'étoit enrichie de leurs dé-
pouilles , et qui ne leur laisse encore
que la désespérante condi^{on} d'une
double mort , la faim ou l'échafaud.

CARRIER.

Ils ont mérité leur sort , ces enfans dénaturés qui se sont armés contre leur mère , qui se sont associés tout ce que la terre a de plus immoral et de plus féroce , pour prêcher , et porter partout les horreurs de la guerre civile .

CHARETTE.

Porter les armes contre sa patrie , c'est le plus grand de tous les foïfaits ; les prendre pour sa défense est le plus sacré des devoirs : c'est celui que j'ai rempli . Nous n'avions point , il est vrai , la même patrie . La vôtre étoit dans vos clubs , dans vos assemblées sectionnaires , ou plutôt dans votre orgueil . La mienne étoit dans le territoire entier d'un royaume que vos fédérations ont divisé , que vos lois ont changé , que vos crimes ont déshonoré . Je sais que des hommes sans moralité ont suivi mes drapeaux , qu'ils

ont commis en mon nom des actes atroces , mon cœur en a gémi ; mais votre armée en avoit donné l'exemple. Je ne rappellerai point toutes ces horreurs , puissent-elles s'effacer un jour de la mémoire des vivans et de l'histoire de mon malheureux pays ! Pour moi j'ai péri victime de mon courage et de ma loyauté , et je me glorifie de ma mort. Si quelque chose peut m'affliger , c'est de me trouver ici avec un moaître tel que toi.

CARRIER.

Adieu , monsieur le royaliste renforcé ; le vicomte de Mirabeau et quelques preux de sa bande vous attendent pour comploter un nouveau plan de contre-révolution ; mais ne vous y trompez pas , les dernières nouvelles de là-haut ne sont rien moins qu'amusantes pour les factieux de tous les partis et de toutes les

sectes. Le nouveau gouvernement marche à pas de géant vers l'ordre et la justice , et les royalistes et les anarchistes y sont également en exécration. Heureusement que ni vous ni moi n'avons plus rien à craindre de ce retour. Une députation du camp de Grenelle vient de nous instruire de ces derniers détails ; nous attendons Babeuf et les siens pour de plus amples éclaircissemens. Courage et patience ; adieu , je vais rejoindre Marat et Robespierre.

CHARETTE.

Monstre ! va t'en à tous les diables qui te dévorent.

C H A P I T R E X I .

Un mot sur l'ancienne Vendée.

EN parcourant le grand tableau des calamités humaines , on est forcé de convenir qu'il est des contrées où le crime et le malheur sont comme héréditaires ; ce n'est point aujourd'hui pour la première fois que le théâtre de la guerre de la Vendée a été le théâtre de tous les crimes qu'entraînent le fanatisme et l'oppression ; les druides avoient leur école la plus célèbre dans la Bretagne ; là , ils enseignoient la philosophie et la théologie ; là , dans leurs sacrifices , ils ériggeoient une grande idole d'osier , où l'on renfermoit les malheureux destinés à la mort , où l'on mettoit le feu qui devoit consumer l'idole et les victimes. Tous les ans

ansils tenoient une assenablée générale, dans un lieu sacré du pays Chartrain. Interprètes nés des lois , ils dictoient des arrêts , qui passcoient pour des oracles émanés de la bouche des dieux ; l'iniquité régnoit dans la plupart de leurs jugemens arbitraires.

Plaure , faisant allusion à l'assemblée de ces prêtres Gaulois , s'exprime en ces termes : *« Quand on veut , pour s'enrichir , dépouiller et tuer impunément ses voisins , il faut aller vers les bords de la Loire ; là tout est permis ; on y prononce au pied d'un chêne , des sentences de mort , qu'on écrit sur des ossemens ; ces sentences ne frappent pas toujours les coupables ».*

Dans une île de la Loire , près de Nantes , Bacchus , dieu des Armoriques , avoit un fameux temple desservi par des bacchantes gauloises ; elles avoient coutume , une fois tous les

ans , d'ôter et de rétablir , en un jouf ,
le toît du temple ; elles se livroient à
ce travail avec une fureur bachique ,
et s'il arrivoit que quelqu'une d'elles
tombât , ou laissât tomber quelque
chose , elle étoit aussi-tôt mise en pièces
par les autres .

On frémit d'horreur , au récit de
ces atrocités ; on se plairoit à les ré-
voquer en doute , si l'on pouvoit
oublier que de nos jours , sous nos
yeux , un comité de surveillance , un
représentant du peuple , les ont sur-
passées .

CHAPITRE XII.

Gare les Amateurs de Jérémiaades,

ON assure que le vieux BACULAR a été profondément terrorifié , en apprenant la nouvelle de la mise en accusation d'une femme et d'un enfant , qui ont vendu quelques extraits des anciens Prophètes , puisés dans les extraits de Champion de Nilon , imprimés depuis vingt ans chez Moutard ; il s'est rappelé qu'en 1752 , il avoit traduit en vers Français les Lamentations de Jérémie ; sans doute à cette époque , il étoit loin de prévoir la révolution française ; mais , comme dans ces Lamentations , il se trouve une quantité de passages applicables à toutes les révolutions , et par cons-

M 2

séquent à la nôtre , il se dispose à donner une nouvelle édition de cet ouvrage , dans laquelle , pour ne pas tomber entre les mains des ennemis des saints Prophètes , il fera disparaître les vers suivans , se bornant à laisser subsister le texte original , qui d'ailleurs se trouve partout .

Quel spectre en ces déserts ! est ce toi ma patrie ,

Du pain de la douleur , d'amertume nourrie ,
Sous le sac et la cendre , aux portes du tombeau ?

O Sion , est ce toi qui meurs dans la poussière ?
Tes champs ne m'offrent plus qu'un vaste cimetière ,

Où fume de la mort le lugubre flambeau .

De la destruction le cordeau formidable ,
Triste Sion , sur tes murs s'est tendu ;
Ton plus fier boulevard , sous le dieu qui t'accable ,

A ses pieds , en éclats est tombé confondu ;
A sa terrible voix , sur ta tête proscrite ,

De toutes ses fureurs l'orage est accouru ;
 L'Eternel a voulu que Sion fût détruite,
 Et soudain de ses yeux Sion a disparu.

Empire malheureux ! tes chefs dans l'esclavage ,

Ton roi courbé sous le poids de ses fers ,
 Tes enfans transportés sur un ingrat rivage ,
 Ce sont là les objets à tes regards offerts ;
 Sous tes pleurs éternels la loi s'est effacée ;
 Tes prophètes muets ne sont plus inspirés ;
 O Sion , de son sein ton père t'a chassée ,
 Et ses biensfaits nombreux se sont tous retirés .

Triste Jérusalem , ô cité désolée !

Dans l'univers qui peut te ressembler ,
 Comparer à ses maux les maux qui t'ont
 comblée !

Monumens du malheur qui peut te consoler !

Loin d'offrir à tes yeux l'horreur de tes
 souillures ,

Loin d'attacher sur toi la vérité ,
 De te faire toucher tes mortelles blessures ,
 Tes prophètes menteurs t'assuroient la santé ;
 Ils caressoient ton mal , t'endormoient dans
 leurs charmes .

Te faisoient voir ton char vainqueur des
Songe vain et grossier un réveil plein d'a-
larmes,
A détruit leur prestige et tes illusions.

Regardes, dieu d'Isaac, et vois sur quels cou-
pables
S'est abaisse ton glaive flamboyant :
Vois quels frôts, en ces jours cruels, épou-
vantables,
La vengeance a marqués de ton sceau fon-
droyant ;
Vois, insensible au cri que pousse la nature,
La mère dévorer la chair de son enfant ;
Vois des calamités se combler la mesure,
.Tes prêtres égorgés et Baal triomphant.

Marbres ensanglantés ! ô terre gémissante !
Vous ne m'offrez que des débris épars,
Que des enfans meurtris sur leur mère expi-
rante,
Le couteau dans le flanc des malheureux
vieillards,
Des corps pâles, sanglans et traînés dans la
poudre,

(139)

Comme un feu dévorant le trépas répandu,
Tout un champ labouré des sillons de la
foudre,
Dieu même, un glaive en main, sur Sion
descendu.

Superbes citoyens, qu'environnoit la gloire,
Et qui marchiez dans la splendeur,
Vous dont les fronts brillans plus polis que
l'ivoire,
Respiroient la santé, le faste et la grandeur,
Que vous êtes changés ! Sur vos pâles visages
La misère a gravé ses traits les plus hideux !
Tels pour vous annoncer de sinistres présages,
S'élèvent des enfers les spectres ténébreux.

Prophètes tout couverts des écailles impures
D'une lèpre d'iniquité,
Ministres des autels, qui, chargés de souillures,
Osiez lever à Dieu des bras ensanglantés,
Envisagez ces murs, que la flamme ravage,
Israël dispersé sans trône et sans états ;
Contemplez tous ces morts; voyez. C'est
votre ouvrage;
L'Eternel a sur nous puni vos attentats.

D'aveugles égarés, troupe en tous lieux semée,
 De sang ils ont rougi leurs pas ;
 Retirez-vous , croït l'innocence alarmée ,
 Retirez-vous , impurs , et ne m'approchez pas .
 Ils n'ont point révélé la face du lèvite ;
 L'âge et ses cheveux blancs n'ont pu les atten-
 drir ,
 Et le Seigneur a vu cette race proscrite
 Devant lui confondue à sa perte courir .

Insensés ! vers une ombre , au frivole men-
 songe

Nous tournions nos yeux et nos cœurs ;
 Nos esprits abusés n'embrassoient qu'un vain
 songe ,
 Qu'a fait évanouir un réveil plein d'horreurs .

CHAPITRE XIII.

Un coup d'œil sur six mois de notre révolution, ou tableau rapide des journées du 12 germinal, 4 prairial et 13 vendémiaire.

Je passerai sous silence l'état convulsif où s'est trouvé la France depuis le 9 thermidor, jusqu'à la première insurrection qui s'est manifestée le 12 germinal. Tout le monde connoît les menées intestines des différentes factions tendantes à profiter de l'évènement qui avoir délivré le monde de l'infâme Robespierre.

Dans l'espace de six mois, dont je vais tracer le tableau, on verra trois insurrections contradictoires, dirigées par des hommes dont toute la politique consistoit à armer les partis

les uns contre les autres. L'inventeur de cette abominable tactique, étoit un homme qui a figuré successivement et dans l'assemblée constituante et dans la convention ; un homme d'une ambition démesurée, et d'autant plus dangereuse, qu'il a fait plus d'efforts pour la dissimuler. Haïneux par caractère, hypocrite par état, sanguinaire par besoin, étouffant la raison et l'honneur sous un amas de vains sophismes, se croyant à l'abri de tout reproche, à l'aide d'un jargon métaphysique qu'il a toujours soin d'employer, afin de mieux voiler la perfidie de ses desseins ; voulant paroître profond lorsqu'il n'étoit que sec et obscur ; son teint livide annonçoit la noirceur de son âme : il a peut-être fait autant de mal à la France que l'inférale faction de Robespierre, qui l'a couverte de sang et de ruines. J'entre en matière.

Collot, Billot, Barère, &c. venoient d'être accusés par une partie de leurs collègues. La France entière demandoit hautement la punition de leurs crimes. La masse de la Convention étoit irrésolue sur le parti qu'elle avoit à prendre. Sa position étoit infiniment délicate. Condamner des hommes dont elle avoit autrefois applaudi la conduite et les opinions , étoit plus embarrassant qu'on ne pense ; elle avoit à ménager dans cette circonstance , et la réputation et la justice que le public sembloit réclamer d'une manière impérative. Dans cette perplexité , elle temporisa , gagna du tems ; le procès traina en longueur , et une partie des députés chercha , par divers moyens , à atténuer peu-à-peu l'horreur qu'inspiraient leurs collègues : cette tactique fut vaine. Les papiers publics retentissent par-tout des crimes des accusés ;

les cris de la vengeance publique se faisoient entendre de toutes parts ; il n'étoit plus possible de reculer le terme de cette grande affaire , et le parti jacobite de la Convention qui dominoit encore , sentit que le seul moyen de sortir d'un pas si difficile , étoit de plonger l'état dans un désordre dont le résultat , quelqu'il fût , ne pouvoit être plus funeste pour lui que le jugement des accusés.

Les montagnards eurent donc recours à leur ressource favorite. On travailla le peuple en tous les sens , on répandit l'argent à pleines mains , et ce fut dans les cabarets que se trama l'insurrection qui devoit sauver de l'échafaud Collot , Billaud et Barère.

Tout réussit à souhait : le 12 germinal , les habitans des faubourgs se portèrent *en masse* à la Convention , qui , ne prenant aucune mesure répressive

sive, vit les Sans-culottes siéger et délibérer avec elle pendant toute une journée, et lui arracher le décret qui condamnoit seulement les accusés à la déportation, sans examen de pièces, sans audition de témoins. Ainsi fut anéantie cette procédure dans laquelle les députés de la queue de Robespierre devoient se trouver étrangement compromis, si le parti de la justice eût triomphé.

Le péril passé, la Convention porta ses regards sur la Constitution que les Jacobins avoient donnée à la France. Il ne falloit que du bon sens pour voir que cet amas informe de principes faux, ne pouvoit pendant un mois seulement devenir le code constitutionnel d'un état. D'ailleurs, on savoit bien que cette constitution n'avoit été faite dans le court espace d'une semaine, que pour détruire le parti de

la Gironde , et que ceux mêmes qui l'avoient conçue n'avoient jamais eu la folle idée de la faire exécuter . D'autres raisons encore s'opposoient à ce qu'elle fût mise en activité , et dès lors , sa chute fut résolue .

Les *braves* de septembre se coalisèrent aussi-tôt en faveur de leur favorite ; dès cet instant la Convention vit la division dans son sein . Les circonstances n'étoient pas rassurantes . La famine se fit sentir vivement à Paris , et le gouvernement se vit forcé de réduire d'abord les habitans de la capitale à un quarteron de pain ; bientôt ils n'en reçurent que deux onces .

Tandis que les honnêtes gens attendoient dans le calme et le silence , le dénouement qui se préparoit , les Jacobins , ainsi que l'avoit prévu le gouvernement , s'agitoient dans les faubourgs , murmuroient de la fa-

mine et se disposoient à aller demander à la Convention , *du pain et la Constitution de 1793.* Pendant le mois de floréal , tous les *décadis* , jours des assemblées populaires , étoient signalés par des actes de révolte . Gonchon , dont le gouvernement s'étoit servi plusieurs fois en pareille occurence , envoyé dans les faubourgs pour *moderer et régulariser* cette effervescence qui commençoit à effrayer les comités , ne réussissoit pas malgré l'argent qu'il répandoit .

Le 20 floréal , quelques sections des faubourgs , telles que celles de Montrouil , des Quinze - Vingts et de Popincourt , prirent des arrêtés qui intimidèrent le gouvernement . Ses émissaires voulurent en vain s'emparer de la tribune , ceux des Jacobins furent les plus forts . Toute la décade se passa dans des mesures insuffisantes

d'un côté, et dans des entreprises audacieuses de l'autre. Les Jacobins gnoient du terrain, le gouvernement en perdoit. Il y eut de part et d'autre, des allées et des venues, sans qu'il en résultât aucun accommodement. Enfin, la crise se préparoit, et tout moyen de conciliation étoit neutralisé. Le 30, la fermentation augmenta : les Jacobins passèrent cette journée à disposer l'évènement qui devoit avoir lieu le lendemain. Les comités, frémissant de leur ouvrage, s'entouroient d'officiers généraux, et donnoient des ordres pour faire marcher des troupes sur Paris. La journée s'écoula sans aucune entreprise publique des deux partis. Les comités passèrent la nuit dans des terreurs, que l'approche du jour rendoit plus cruelles encore.

Dès le matin, le tocsin sonna dans le faubourg Saint-Antoine et Saint-

Marceau. Les Jacobins s'assemblèrent sur la place de la Bastille : le comité d'insurrection fut formé ; il rédigea cette proclamation , que le cadre de cet article ne me permet pas de donner dans toute son étendue. Elle portoit en substance : « Que tous les pouvoirs » étoient suspendus ; que le peuple » reprenoit sa souveraineté ; que les » barrières seroient fermées ; qu'il se- » roit fait des visites domiciliaires ; » que les gens suspects seroient arrê- » tés ; qu'avant l'organisation de la » constitution de 1793 , un comité » prendroit les rênes du gouverne- » ment ; qu'enfin , tout fonctionnaire » public , ou tout citoyen qui s'oppo- » seroit à ces mesures , seroit mis à » mort sur - le - champ ». Cette abo- » minable proclamation fut tirée à plu- » sieurs milliers d'exemplaires , et dis- » tribuée à la populace. Enfin , le comité

(150)

d'insurrection donna ses ordres , et la révolte commença .

Les faubourgs Saint - Antoine et Saint - Marceau réunis , s'avancèrent en deux colonnes , l'une le long des quais , l'autre par la rue Saint - Honoré . Ils forcèrent à marcher avec eux , toutes les personnes qu'ils trouvèrent sur leur passage . Presque tous les scélérats des autres sections , s'étant rassemblés , vinrent avec leurs drapeaux , renforcer les troupes jacobites . Les révoltés portoient sur leurs chapeaux , ces mots écrits : *Du pain et la constitution de 1793* . C'étoit le signe de ralliement .

A deux heures , ils forcèrent les portes de la Convention , et quelques minutes après , on vit la tête du député Féraud au bout d'une pique . Les députés s'enfuirent , et les brigands siégèrent dans la salle . Les comités ,

renfermés dans le lieu de leurs séances, étoient incapables de prendre aucune mesure ; les secours n'arrivoient pas , et le gouvernement se crut un moment perdu. Enfin , depuis deux heures après midi , jusqu'à trois heures du matin , Paris se trouva sans autorités constituées , et la France sans gouvernement. A dix heures du soir , les députés partisans des Jacobins , se réunirent dans un coin de la salle , et convertirent en décret la proclamation du comité d'insurrection. A trois heures , le brave Raffet , commandant les sections Lepelletier et la Butte-des-Moulins , réunit quelques honnêtes-gens qui , peut-être , sans trop aimer le gouvernement , vouloient du moins prévenir le pillage , et empêcher la résurrection des comités révolutionnaires , des tribunaux révolutionnaires et des échafauds ; il

força les Jacobins dans leur retraite , et rétablit la Convention dans le lieu de ses séances , qui lança aussi-tôt des décrets d'arrestation contre les députés jacobins.

Le lendemain , la fermentation n'étoit pas calmée , le parti révolté n'étoit pas vaincu ; les factieux revinrent en foule comme la veille ; mais ils ne purent pénétrer dans la Convention , gardée alors par les deux sections dont je viens de parler. La journée se passa sans coup férir. Le soir , la Convention , par l'organe de *Charles Lucroix* et de *Maure* , transigea avec les brigands ; elle leur promit du pain et la constitution de 93 , et tous les prisonniers faits par le comité de sûreté-générale , furent mis en liberté , à l'exception de l'assassin du député.

Le jour suivant fut tranquille jusqu'à cinq heures du soir. Celui qui avoit

porté la tête de Féraud avoit été condamné à mort. Les Jacobins l'enlevèrent à l'échafaud. A cette nouvelle, l'indignation s'empara de tous les Parisiens, jusques alors, êtres passifs dans cette affaire, et l'horreur qu'on avoit pour les Jacobins tourna au profit du gouvernement. Les jeunes gens se répan dirent dans les rues, et s'entrégimenterent aux cris de *vive la Convention*. La nuit, les troupes de ligne arrivèrent, et précédées de la jeunesse parisienne qui formoit une colonne, elles marchèrent contre les faubourgs et les réduisirent facilement dans la soirée du lendemain.

Les suites de cette révolte furent toutes à l'avantage du gouvernement; sansbeaucoup en rechercher les chefs, qui par un hasard singulier restèrent inconnus; on se contenta de faire périr les députés qui avoient rendu le décret

dont j'ai parlé , et quelques individus obscurs , agens secondaires du comité d'insurrection. Après ces expéditions , la Convention décréta que les sections Lepelletier et de la Butte des Moulins avoient bien mérité de la patrie. Et Raffet , pour prix de ses services , fut nommé commandant temporaire de Paris , avec le grade militaire de général de brigade Les Jacobins devinrent à juste titre les objets de l'exécration publique. Un décret accorda aux sections de Paris le droit de faire arrêter tous ceux qui pourroient se trouver dans leur sein. Elles s'occupèrent bêtement à dénoncer et à faire arrêter quelques individus qui furent relachés deux mois après , et qui prirent le titre de *patriotes opprimés*. La joie de satisfaire des haines particulières s'exerça librement pendant huit jours ; et cette petite jouissance fit oublier aux Pari-

siens les grands intérêts qui , malheureusement , dans leurs âmes , ont toujours cédé à leurs passions. Le gouvernement avoit fait désarmer les faubourgs révoltés , et par une prévision vraiment étonnante , il parvint à persuader aux sections qui venoient de le secourir , qu'il étoit de leur devoir et de leur sagesse de lui faire l'abandon volontaire des canons qu'elles possédoient depuis la première organisation de la garde nationale. D'abord cette mesure ne parut pas agréable à tous les citoyens. Il s'en trouva même qui crurent voir un piège caché dans cette demande ; mais comme tout dépend de la première impulsion qu'on sait imprimer aux Parisiens , une section n'eut pas plutôt porté à la Convention l'offrande de ses pièces , que toutes les autres l'imitèrent , et une mention

bien honorable dans le procès-verbal ;
contenta tout le monde.

La nouvelle constitution occupa
ensuite toutes les têtes , et ce fut dans
dans les mois de messidor et de thermidor qu'elle fut entièrement préparée.
La plus grande partie de la France ,
à cette époque , fatiguée de ses mal-
heurs passés , parut se réunir à l'aspect
d'un gouvernement quelconque ; mais
il sembla alois que son vœu n'étoit
pas de continuer la puissance dans les
mains des représentans qui existoient.
À cette époque même la Convention
nationale étoit loin de faire soup-
çonner qu'elle avoit l'intention de
maintenir les deux tiers de ses membres.
Il falloit faire accepter la constitution
au peuple , et la constitution s'opposoit
à cette mesure , par la raison que la
Convention n'étoit pas regardée comme
corps

corps législatif. Le gouvernement se trouvoit donc encore un fois engagé dans une circonstance infiniment délicate. Il craignoit que l'esprit des innovations ne détruisît ou ne mutilât son ouvrage ; l'intérêt de quelques-uns et la politique des autres lui donnerent l'idée des décrets des 5 et 13 fructidor , portant que la Convention conserveroit deux tiers de ses membres dans le corps législatif. Ces deux lois furent un coup de foudre qui éclata dans les assemblées primaires de Paris. Alors toutes les têtes s'embrâsèrent ; chacun crut voir dans ces décrets une violation faite à la constitution , et une atteinte portée à la souveraineté du peuple. Toutes les tribunes retentirent de protestations , et cette lutte devenant de jour en jour plus dangereuse , nous amena à cette époque fatale où le sang des citoyens devoit encore

arroser le berceau de la liberté. Ma plume qui , dans cet ouvrage , s'est exercée à tracer les crimes des Jacobins , se refuse à peindre les malheurs qu'une erreur d'opinion préparoit , que les terroristes de toutes les sections provoquoient , et que quelques hommes *protés* aglomeroient habilement par leurs exagérations sur la tête des honnêtes gens qui s'étoient déclarés librement contre le vœu de la Convention. Poursuivons cependant , et que des larmes données à leurs cendres soient du moins un soulagement à nos douleurs.

La première décadè de vendémiaire fut très-orageuse ; le 12 la fermentation augmenta. Boissy-d'Anglas proposa d'aller porter des paroles de paix aux sections insurgées ; sa proposition fut mal accueillie ; quelques têtes avoient décidé qu'il falloit que l'insurrection

⁵⁵⁷ éclatât , et l'insurrection eut lieu. Les deux décrets avoient été généralement rejettés , ou plutôt la section des Quinze-Vingts qui , au premier prairial avoit marché contre la Convention , fut la seule qui les accepta. Quel vaste champ de réflexions pour le peintre de cette malheureuse histoire !

Nous ne rappellerons pas ici tous les écrits pleins de feu , toutes les pétitions hardies qui furent jusques-là les armes du parti de l'opposition. La France et l'Europe connoissent les écrits énergiques qui ont été faits à ce sujet. Mais ce que je dirai avec autant de courage que de vérité , c'est que cette même souveraineté du peuple , au nom de laquelle tous les héros des comités et tribunaux révolutionnaires , tous les champions de septembre avoient jusqu'ici commis tous

les crimes qui ont souillé notre révolution , fut alors attaquée et méprisée par tous les hommes de sang et de boue que Paris receloit dans son sein. C'étoit une conséquence naturelle de leurs principes sanguinaires. Ils vouloient engager la partie , pour se venger tout-à-la-fois de la Convention qui les avoit attérés en prairial , et des honnêtes gens qui les avoient voués à l'exécration de tous les siècles. Ils soupiroient après une réaction qui leur fut profitable , et malheureusement les vœux de ces monstres furent exaucés. Les comités qui avoient calculé le *minimum* et le *maximum* de cette lutte générale , avoient eu soin de s'entourer d'une force armée capable de protéger la Convention. Le thermomètre de l'opinion étoit monté à un tel point , que par-tout on s'acharnoit à crier que la constitution étoit violée et le peuple tra-

hi. Il y eut des sections où quelques têtes exaspérées se permirent des sorties virulentes contre les gouvernans. On y parla même de mesures extrêmes. Les comités en furent instruits , et sur leur rapport , la Convention lança un décret qui portoit peine de mort contre les présidens et secrétaires des assemblées qui signeroient un seul de ces actes. Malheureusement , loin de calmer un peu les esprits, cette nouvelle loi ne servit qu'à les aigrir davantage ; la fermentation redoubla , l'agitation devint universelle , et la Convention , qui sans doute ne pensoit pas alors que le parti qu'elle alloit prendre porteroit le désespoir dans l'ame de tous les citoyens jusqu'alors victimes de la fureur des terroristes , crut devoir appeler autour d'elle ces hommes qui dégoûtoient encore du sang de Féraud , et qui se rassasioient d'avance de celui

de tous les honnêtes gens , qu'une erreur qu'ils croyoient fondée , entraînoit à leur perte. A cette nouvelle , la désolation fut générale. L'image de la terreur passée se repréSENTA à l'imagination de tous les citoyens sous un aspect plus hideux et plus atroce encore que sous le règne infâme de Robespierre. Dès cet instant , chacun se vit placé , de nouveau , sous le couteau des assassins de son père , de son fils , de son frère ou de son ami. La fureur naquit de l'indignation , et le désespoiracheva de combler la mesure des maux que la journée du 13 vendémiaire devoit verser sur la tête des malheureux Parisiens. Quelle fut triste et alarmante , la nuit qui précéda cette journée ! elle coûtera long-tems des larmes aux deux partis , qui en firent les horribles frais , et qui se seroient mutuellement épargné tant de malheurs.

s'ils avoient voulu se rapprocher un peu plus. Mais le sort en avoit décidé autrement. Cette même nuit, quelques sections firent battre la générale ; on nomma des chefs pour diriger le mouvement, et dès le matin du 13 on vit les malheureux habitans de Paris, enivrés d'une espérance folle, sans canons, sans munitions, se préparer à lutter contre le gouvernement, qui avoit en main tous les moyens possibles de répression. A midi, la section Lepelletier s'avanza jusqu'à la rue de l'Échelle ; celle du Théâtre Français se rangea le long des quais ; d'autres sections soutenoient celle de Lepelletier, et garnissoient le quartier du Palais ci-devant royal ; d'autres enfin, étoient rangées sur le quai des Théatins. De son côté, la Convention avoit donné l'ordre aux troupes qu'elle avoit appelées pour sa défense, de se réunir

dans le jardin des Tuileries : plusieurs escadrons de hussards et de chasseurs voltigeoient sur le quai de l'École, depuis le Pont-Neuf jusqu'au château. Deux pièces de canon, protégées par le général Carteaux, et un bataillon d'infanterie, s'opposoient à toute irruption du côté de la Samaritaine, et une couleuvrine et quelques autres pièces de quatre et de huit, dirigées de l'autre côté de la rivière, se trouvoient auprès du guichet du Louvre, où l'on voit le poteau qui voulut à l'exécration la mémoire de Charles IX, qui tira sur le peuple. Les terroristes, qui avoient été se rallier aux drapeaux de la Convention, et qu'on avoit armés dans la matinée, formoient un régiment particulier, qui remplissoit la terrasse qui fait face à la salle de la Convention. Le général Menou ayant témoigné quelque répugnance sur les évènemens du

jour, venoit d'être remplacé par le général Buonaparte, qui arrivoit de l'armée d'Italie, et la place de commandant temporaire, dont on avoit jusqu'alors honoré le brave Raffet, fut donnée à CHANEZ, qui en jouit encore, et qui a prouvé qu'il en étoit digne, par les dangers qu'il a courus, en déjouant l'atroce conspiration des scélérats qui vouloient surprendre le camp de Grenelle, pour égorger plus à leur aise, la Convention, le Directoire, les Ministres et la moitié de Paris. Telles étoient les dispositions respectives des deux partis qui, jusques-là, n'avoient fait encore que s'observer. Ce ne fut qu'à cinq heures que le massacre commença ; la victoire ne fut pas indécise : le cul - de - sac Dauphin, la rue de l'Échelle et le quai des Théatins furent bientôt jonchés de morts. Chacun des deux partis s'accuse d'avoir essuyé le

premier feu : quoiqu'il en soit , les troupes de ligne le continuèrent toute la nuit ; le nombre des victimes fut effrayant , et les dépouilles des malheureux vaincus , devinrent impitoyablement l'héritage des vainqueurs . Beaucoup de citoyens paisibles y perdirent la vie en rentrant chez eux . Tel fut le résultat de cette malheureuse journée .

Le lendemain , Paris offroit le spectacle le plus déplorable ; les rues étoient désertes : ceux dont les soldats pouvoient suspecter les sentimens , soit sur leur figure , soit sur leur costume , étoient arrêtés à l'instant . Les commissions militaires furent établies comme en praial , et quelques têtes tombèrent . Nos lecteurs trouveront , à la suite de cette relation , le tableau des citoyens qui furent arrêtés et condamnés , pour avoii pris part à l'insurrection .

Comme les mouvemens de Paris décident toujours des destins de la France, tout reconnut le pouvoir de la Convention, et les décrets des 5 et 13 fructidor furent exécutés ponctuellement. La Convention fit, quelques jours après, un rapport très-succinct de cette malheureuse journée, et l'on peut dire qu'à cette époque, Merlin de Douai, qui s'en étoit chargé, n'oublia rien pour pallier les malheurs qui l'avoient éclairée. Réal, trop connu dans la révolution par ses explosions volcaniques, fut choisi pour écrire l'histoire de cet évènement. Son ouvrage est déjà tombé dans l'oubli ; mais il en fut bien dédommagé un mois après, par la place d'historiographe de France, dont le gouvernement le gratifia. Je ne me permettrai aucunes réflexions, quoiqu'elles se présentent à mon esprit ; je les abandonne à l'historien qui aura le

courage de la vérité et le fil des causes secrètes. Son ouvrage sera le meilleur traité de politique qui aura paru , car l'exemple sera toujours à côté du précepte.

Liste des citoyens condamnés par les commissions militaires de vendémiaire , et acquittés ensuite par le tribunal criminel de Paris.

Soulé Lafond, ancien garde du roi, condamné à mort et exécuté.

Vaublanc , condamné à mort par contumace , depuis acquitté , et aujourd'hui membre du corps législatif.

Périg'y , condamné à mort par contumace : celui - ci ne s'est pas représenté.

Lacourtelle , âgé de dix - neuf ans , condamné à vingt - quatre ans de fers. Il s'est évadé de sa prison.

Salverte ,

(169)

Salverte, condamné à mort, et depuis acquitté.

Daureville, condamné à mort. Il ne s'est pas représenté.

Lemaître, condamné à mort et exécuté.

Brierc, condamné à six années de détention, acquitté depuis un mois par une autre commission militaire.

Ratet, condamné à la déportation, acquitté par le jury.

Langevin, condamné à la déportation, mis depuis en accusation par le jury. Il doit être jugé les premiers jours de nivôse.

Lebois, condamné à mort et exécuté.

Chapotier, condamné à mort. Il ne s'est pas représenté.

Budeau, condamné à mort, et acquitté au jury de jugement.

Quatremère, idem.

Castellane, idem.

Laugeac, idem.

Saucède, acquitté au jury d'accusation.

Cadet Gassicourt, acquitté au jury de jugement.

St.-Didier, acquitté au jury d'accusation.

Bison, idem.

Bouché-René, idem.

Saudrin, idem.

Patel, idem.

Cheret, idem.

Michaux, idem.

Riche, idem.

Ladeveze, idem.

Juneau, acquitté au jury de jugement.

Delalan, idem.

St.-Venant, idem.

Dutrosne, idem.

Duchausal, acquitté au jury d'accusation.

St-Chaumont, idem.

St-Julien, acquitté au jury de jugement.

Dommangeat, acquitté au jury d'accusation.

Archambault, idem.

Roux, idem.

D'Aubri, acquitté au jury de jugement.

Framboisier, *Nourit* et *Sangalla*, tous trois de la commune de Choisy-sur-Seine, acquittés au jury de jugement.

Taillepied de Bondy, s'est constitué prisonnier ; mais la loi de l'amnistie étant arrivée au moment où il devoit passer au jury, il a été mis en liberté, sans pouvoir être acquitté.

Poncelin ne s'est pas présenté.

Et comme il faut des oppositions aux tableaux pour faire ressortir les

couleurs , nous allons placer à la suite des scélérats de vendémiaire , les noms des honnêtes patriotes exclusifs qui , possédés du démon du bien public , vouloient prouver , (à leur manière accoutumée) , aux deux tiers restans de la Convention , que les services officieux qu'ils s'étoient empressés de leur rendre en vendémiaire , n'étoient que la préface des bons offices qu'ils leur préparoient , si la nuit du camp de Grenelle n'eût pas éclairé leurs projets homicides . Nos lecteurs nous sauront peut-être quelque gré du rapprochement de ce parallèle , et la Convention transplantée aujourd'hui dans le sein du corps législatif , ne rougira pas d'avancer , que dans tous les cas et dans toutes les circonstances , les honnêtes gens valent mieux que les coquins . Voici la liste de ces derniers , condamnés par la commission militaire

établie au Temple , et fusillés sur le champ du délit. Il est bon d'observer que tous ces assassins de germinal , de prarial et du camp de Grenelle , s'étoient montrés en vendémiaire , les plus ardens défenseurs de la Convention.

*L I S T E des Citoyens arrêtés dans
la nuit du 23 au 24 fructidor au
Camp de Grenelle , avec leurs noms
et leur jugement rendu par le Conseil
Militaire séant au Temple.*

Lay , peine de mort.

Lay , *idem*.

Vauthier , par contumace.

Cailleux , *idem*.

Menard , *idem*.

Claudel , *idem*.

Claudel , *idem*.

Molet , *idem*.

Delabarre , *idem*.

Montjustin , *idem.*

Jamin , *idem.*

Hiver , *idem.*

Gatelot , *idem.*

Chamaux , *idem.*

Floquer , à la déportation.

Thibault , *idem.*

Desfosses , *idem.*

Legras , *idem.*

Deroy , *idem.*

Dudoux , *idem.*

Cibot , *idem.*

Marion , *idem.*

Eudes , *idem.*

Deschamps , *idem.*

Bouver , à la réclusion , six ans.

Rhedon , *idem.*

Thevenard , deux ans.

Boivin , six ans.

Renard , deux ans.

Giles , *idem.*

(175)

Delassale, *idem.*

Baune, trois ans.

Gérard, deux ans.

Perrin, un an.

Toutin, Auvray, Bertrand, Olivier, Dandeleu, Laloy, Garnier, Lesneur, Billard, Sellier, Carpentier, Sébastien, Héri, Piévaux, Lebrun, Gauthier, Paulus, Chamrobert, ont été mis en liberté.

Du 6 Vendémiaire.

Gagnant, Bertrand ; leur jugement a été suspendu.

Bernot, Laille, Jarlier, Lajoie, Solin, Griffenay, ont été condamnés à la déportation.

Vuilliez, Lacombe, père, Lacombe, fils, Joly, Martzn, Fyon, Collet, Chapuisat, Roger, Breton, Sebille, ont été acquittés.

(176)

Virion , Sandos , Filliol , Pachon ,
ont été condamnés à la peine de mort.

Girault , à un an de détention.

Salignac , à trois mois de détention.

Du 18 Vendémiaire , an V.

Huguet , Gagnant , Bertrand , Ja-
vogues , Bonbon , Cusset , Lafond ,
Baby , Pitoy , ont été condamnés à la
peine de mort.

Houdaille , Douzel , ont été con-
damnés à la déportation.

Romainville , Hennequin , détenus
jusqu'à la paix.

Poirson , condamné à deux ans de
détention.

Racault , condamné à six mois de
détention.

Chaine , Petit , Luzeau , Boudier ,
Péré , ont été acquittés.

(177)

Du 28 Vendémiaire , an V.

Brault , Bourg , Braconnier , Janiot ,
ont été acquittés.

Loiseau , Guilleminet , Pottemain ,
Risoud , Basset , Pic , Houdemard ,
Rousset , ont été condamnés à la dé-
portation.

Savoie , Theret , Bruchet , Bichet ,
Bucquet , Morant , ont été condamnés
à la peine de mort.

Michaux , Mouton , Henriot , ont
été condamnés à la détention jusqu'à la
paix.

Du 6 Brumaire , an V.

Benoît , Montaut , Leroux , Guil-
lebert , Vassart , Guibert , Tordeux ,
Vignier , Gailland , ont été acquittés.

Pelliaud , Rohault , Lepage , Ferret ,
ont été condamnés à la détention jus-
qu'à la paix.

(178)

Morin a été condamné à six mois de détention.

Saunier, Lacroix, Vignieux, Figuiere, ont été condamnés à la déportation.

Boileau, dit Rohard et Lefranc, a été déchargé de l'accusation portée contre lui pour l'affaire du camp de Grenelle, et renvoyé devant un Conseil Militaire, pour y être jugé comme prévenu de désertion.

CHAPITRE XIV.

*Réponse à une des mille calomnies
des ennemis du gouvernement, sur
la captivité de la fille du dernier roi
des Français.*

Nous avions cru que l'orgueil et la lâcheté étoient deux choses essentiellement incompatibles. Nous étions dans l'erreur. Les ennemis du nouveau système français nous prouvent depuis long-tems le contraire. Tout le monde a connu les longues jérémiaades de ces messieurs sur la captivité de Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon. Il n'est pas de calomnies qu'ils n'aient mis à contribution pour inoculer dans l'ame de leurs pareils que le sort de la jeune prisonnière étoit sans exemple ; que sa personne livrée à tous les mauvais traitemens étoit l'objet de toutes les

humiliations que l'esprit humain pouvoit inventer. Heureusement nous avons la démonstration du contraire. Sans doute Marie-Thérèse-Charlotte a eu beaucoup à souffrir sous le régime atroce de la commune de Robespierre ; mais alors toute la France éroit une prison, ou plutôt son malheureux sol n'éroit couvert que de victimes et de bourreaux. Ce monstre , plus sanguinaire que Néron , plus soupçonneux et plus froidement cruel que Tibère , suoit jour et nuit le sang qui devoit servir de ciment au trône de cadavres sur lequel il bâtissoit l'édifice de son élévation monstrueuse. Ce satrape avoit besoin du malheur général ; il y réussit ; mais le premier échelon de son trône fut celui de son échafaud. La journée du dix thermidor coupa sans retour le fil de ses crimes , et la France commença à respirer. Marie-Thérèse-Charlotte

lotte de Bourbon gagna beaucoup à cette journée ; sa prison devint moins resserrée, elle fut mieux nourrie, mieux vêtue. Les procédés de ses nouveaux gardiens, et la liberté qu'eurent plusieurs personnes d'aller la visiter adoucirent un peu les souffrances morales et physiques dont elle éroit accablée. Le nouveau gouvernement s'empressa, par respect pour le malheur, de lui faire oublier, s'il étoit possible, des souvenirs trop douloureux, parce qu'ils étoient trop naturels. Elle y fut sensible, et dans toutes les circonstances, elle lui prouva qu'elle n'étoit pas ingrate. Voici donc le bulletin des derniers tems qu'elle a passée dans le Temple. Il doit fermer la bouche à la calomnie.

BULLETINS DU TEMPLE.

Du 10 Août.

Il a été fourni depuis plus d'un mois, par suite des arrêtés des comités de gouvernement, pour Marie-Thérèse... 24 chemises de toile de Hollande-superfine.... six paires de bas de soie de couleur.... six paires de souliers.... deux déshabillés de taffetas de couleur.... deux déshabillés de pékin et cotonnade , avec taffetas de Florence pour doublure.

Les mémoires de la blanchisseuse contiennent , pour chaque mois , 30 chemises. Ce qui prouve qu'elle en change tous les jours. Outre les objets en neuf , on a fait réparer tout ce qui pouvoit l'être, et notamment six redingottes de bazin blanc pour le matin.

(183)

Pour son instruction et son amusement , il a été fourni l'histoire de France , par Vély ; les Mondes de Fontenelle ; du papier , des crayons , de l'encre de la Chine , et des pinceaux .

Du 17 Août.

C'étoit hier la fête de Marie-Thérèse : on lui a donné un concert , dans lequel on a joué les airs les plus touchans et les plus analogues à sa situation : la musique étoit placée dans un grenier des bâtimens du Temple. Marie-Thérèse a paru dans le jardin , où elle s'est promenée long- tems. Elle a montré qu'elle étoit sensible à la marque d'intérêt qu'on lui donnoit à une époque , qui lui fut chère autrefois , mais qui avoit dû lui devenir bien triste , depuis qu'elle étoit devenue l'anniversaire de sa captivité .

Q 2.

Du 26 Août.

C'étoit hier le jour de la Saint-Louis ; Marie-Thérèse est descendue dans le jardin comme le jour de Notre-Dame ; mais le concert n'a point eu lieu : elle a paru inquiète , elle l'a attribué sans-doute à quelqu'évènement fâcheux ; mais ceux qui l'approchent l'ont bientôt rassurée , en lui disant : que les circonstances et les ordres du comité de sûreté générale n'avoient pas permis qu'on lui donnât un concert à cette époque.

Son tems est partagé entre le dessin , la broderie et la lecture ; outre les livres qui lui ont été fournis , elle a demandé les œuvres complètes de Fontenelle , les lettres de madame Sévigné , les lettres de madame de Maintenon , et les œuvres de Boileau : ces livres lui ont été accordés. Ense-

(185)

velie sous les débris du trône , elle veut voir encore quelque chose des beaux siècles de la monarchie : heureuse , si en se reportant au siècle de Louis XIV , elle peut oublier ce qui s'est passé sous le règne de Louis XVI ! Elle ne sait rien des évènemens qui lui ont enlevé la plus chère partie de sa famille : on lui promet une prochaine liberté ; hélas ! le premier jour qu'elle verra hors du Temple , éclairera le spectacle de ses maux ; l'image ensanglantée de sa prison la suivra sur les bords du Danube : elle regrettera ces tems , où elle étoit malheureuse , mais où elle se consoloit en songeant qu'il lui restoit un frère.

Du 10 Septembre.

Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon commence à avoir quelques adoucissemens , sinon à son sort (ce

Q 3

qui seroit impossible) , du moins à sa détention. Jeudi dernier , madame de Tourzel et une de ses filles M*** , dînèrent avec elle et y passèrent plusieurs heures. Après le diné , elles se promenèrent toutes trois dans le jardin avec madame Chanterenne. La fille de Louis XVI étoit au jardin lorsque madame de Tourzel et madame sa fille y arrivèrent. Avec quel empressement la prisonnière courut à elle , se précipita dans leurs bras , pressa la jeune dame contre son cœur ! elle avoit été la première compagne , la plus tendre amie de son enfance.

Du 15 Septembre.

La fille de Louis XVI a eu la visite de madame de Marsan , son ancienne gouvernante , avec qui elle a passé une partie de la journée. Cette dame , déjà avancée en âge ,

et dont une détention très-longue a considérablement altéré la santé , paraisoit souffrante et avoit de la peine à se soutenir. La fille de Louis XVI prit son bras , qu'elle passa dans le sien , avec une grâce infinie , et l'aida ainsi à marcher. Madame de Marsan avoit à la main un grand chapeau blanc ; elle voulut s'en servir pour se garantir du soleil qui l'incommodeoit beaucoup : la fille de Louis XVI , s'emparant alors de ce chapeau , l'éleva en l'air de la main qu'elle avoit libre , et le tint en opposition au soleil , afin que madame de Marsan n'en souffrit pas.... Quelle éroit aimable alors la jeune infortunée ! quel degré d'intérêt elle ajoutoit à tous ceux que d'ailleurs elle réunit ! Elle rendoit à un âge respectable , de la manière la plus touchante , une partie des soins donnés à son enfance par la même personne.

(188)

L'innocente captive , depuis qu'elle peut quitter la tour , est habituellement au jardin depuis cinq heures jusqu'au soir : madame de Marsan devoit ne s'en aller qu'à sept heures ; mais s'étant sentie indisposée , elle ne put rester au grand air. La charmante prisonnière alla se renfermer avec elle dans la tour , pour lui faire société , et pour lui donner tous les autres soins qui pouvoient dépendre d'elle. C'étoit la première fois que Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon voyoit madame de Marsan , depuis l'époque si fatale pour elle du 10 , et depuis trois ans , un mois , un jour.

Du 20 Septembre.

Marie-Thérèse-Charlotte n'ignore plus les malheurs de sa famille ; elle passe presque tous ses instans à écrire pour se distraire de ses chagrins ; elle

est tous les jours en robe de nankin ; tous les dimanches elle se met en robe de linon , et toutes les fêtes solennelles , elle se pare d'une robe de taffetas vert. Les dames de Tourzel y vont trois fois par semaine ; elles dînent quelquefois avec elle. Thérèse-Charlotte a aussi été visitée dans sa prison par sa nourrice , madame Laurent , qui a toujours montré le plus grand intérêt sur son sort , et qui a plusieurs fois demandé à lui donner au Temple , les marques d'attachement qu'elle lui avoit données au berceau.

Du 27 Septembre.

Nous pouvons , en quelque sorte , affirmer à présent que Charlotte de Bourbon n'ignore plus aucun de ses malheurs , et il paroît que , pour les lui apprendre , on a usé de tous les

ménagemens les plus religieux. Mais qu'il a fallu de courage pour entreprendre une tâche si pénible ! si l'on est forc  de l'admirer , on ne peut cesser d'en  tre  tonn . Il y a lieu de pr sumer que c'est madame de Tourzel qui s'est charg e d'instruire, en grande partie , cette jeune pri-
sonni re ,   qui on avoit pr c d m-
ment do n    pressentir beaucoup de
choses qui la touchoient le plus. Qu'elle
doit   jam s tendrement ch rir cette
victime si touchante des destin es hu-
maines ! les sentimens de pi t  , h r -
ditaires dans sa famille , ont pu seuls lui
donner la force de supporter l'annonce
et la certitude de tant de malheurs.

Du 30 Septembre.

Marie-Th r se-Charlotte de Bour-
bon paro t jouir d'une assez bonne
sant ; elle est d'une taille avantageuse;

ses traits , qui étoient il y a trois ans , fort délicats , ont pris un beau caractère ; ses yeux sont grands , son teint paroît un peu bruni ; ses cheveux , de blonds qu'ils étoient , sont devenus un peu châtais ; elle les porte habituellement sans poudre et noués par derrière ; sa coiffure est ordinairement un fichu attaché par un nœud sur le devant , qui forme la rosette . Elle paroît très-sensible à tout l'attachement qu'on ne cesse de lui témoigner . Le nom de la personne qu'on a placée auprès d'elle , n'est point Chanterel , c'est la femme de monsieur Bocquet de Chanterenne , employé à l'administration de police , et fils d'un ancien avocat . Elle fut demandée par la section du gouvernement appellée comité de salut public . Une lettre qu'elle écrivit à ce sujet , décida entièrement le choix qu'on avoit fait de

(192)

sa personne. Cette dame possède plusieurs talens agréables et utiles , entre autres , le dessin et la musique. La plupart de ces derniers détails et renseignemens ont été donnés verbalement par le mari et la sœur de madame de Chanterel , à la personne de qui nous les tenons.

Du 25 Octobre.

Chaque jour apporte un adoucissement à la détention de la jeune prisonnière du Temple. Sous le régime de Robespierre , elle n'avoit qu'une robe noire , qui la couvroit à peine ; maintenant elle est vêtue très décentement. On lui a montré plusieurs étoffes , elle en a choisi pour faire des robes ; quand elle en demandoit deux , on avoit toujours le soin d'en mettre trois ou quatre , pour ne lui laisser rien à desirer. Les femmes à la mode disoient que

(193)

que Marie-Thérèse avoit une perruque blonde ; cela est faux , elle n'a jamais eu que sa chevelure , qui flotte toujours dans un aimable négligé.

Soir et matin elle fait sa prière ; mais ce sont-là tous les actes de piété auxquels elle puisse se livrer dans sa prison. Elle traite madame de Chantemerle avec beaucoup d'égards : cette dame a des attaques de nerfs très-fréquentes ; on a vu souvent Marie-Thérèse la soutenir par le bras , dans les promenades qu'elles font ensemble dans le jardin.

Du 15 Novembre.

Marie - Thérèse a la liberté de se promener dans les cours du Temple. Deux commissaires veillent toujours auprès d'elle ; ils la traitent avec le sentiment qu'inspire le souvenir de ce qu'elle fut , et le triste spectacle de ce qu'elle est aujourd'hui.

R

(194)

Plusieurs personnes viennent tous les jours la voir , et elle ne dîne presque jamais seule. Une chèvre , qui est auprès d'elle , occupe ses soins ; la chèvre reconnaissante la suit familièrement. Un de ces jours , un commissaire appeloit ce fidèle animal , pour savoir s'il le suivroit aussi ; mais la chèvre n'a point voulu le suivre , ce qui a beaucoup fait rire Marie-Thérèse. Un chien est aussi le fidèle compagnon de la jeune prisonnière ; il lui paroît très-attaché : cela me rappelle une anecdote qui doit trouver sa place ici : Marie-Antoinette avoit au Temple un chien qui l'avoit constamment suivie. Lorsqu'elle fut transférée à la Conciergerie , le chien y vint avec elle ; mais on ne le laissa point entrer dans cette nouvelle prison. Il attendit long-tems au guichet , où il fut maltraité par les gendarmes , qui

lui donnèrent des coups de bayonnettes. Ces mauvais traitemens n'ébranlèrent point sa fidélité ; il resta toujours près de l'endroit où étoit sa maîtresse , et lorsqu'il se sentoit pressé par la faim , il alloit dans quelques maisons voisines du Palais , où il trouvoit à manger ; il revenoit ensuite se coucher à la porte de la Conciergerie. Lorsque Marie-Antoinette a perdu la vie sur l'échafaud , le chien veilloit toujours à la porte de sa prison ; il continuoit d'aller chercher quelques débris de cuisine , chez les traiteurs du voisinage ; mais il ne se donnoit à personne , et il revenoit toujours au poste où sa fidélité l'avoit placé : il y étoit encore l'été dernier ; on ne sait pas ce qu'il est devenu : sans doute il est mort de sa douleur.

La santé de Marie-Thérèse-Charlotte ne paroît point altérée. Elle sait

(196)

maintenant qu'elle doit aller à la cour de l'empereur ; c'est sans doute ce qui contribue à lui donner la gaité qu'elle fait paroître.

*Précis des négociations pour l'échange
de Marie - Thérèse - Charlotte de
Bourbon.*

Les négociations, pour la liberté de Marie-Thérèse-Charlotte, ont commencé au mois de juillet dernier. La cour d'Autriche avoit d'abord offert une somme d'argent pour sa rançon. On sait ce qui en devoit coûter à une des maisons les plus puissantes de l'Europe, d'échanger une princesse de son sang contre des prisonniers, dont plusieurs avoient concouru à la mort du chef de la maison de Bourbon et de Marie-Antoinette d'Autriche ; mais l'offre d'une somme d'argent ayant été refusée par le gouvernement

français , la négociation fut entamée au mois d'août dernier. Les premières ouvertures s'en firent à Bâle. Le comité de salut public de la Convention , qui gouvernoit alors , s'offrit de rendre Marie - Thérèse - Charlotte à la cour de Vienne , et il fit demander en échange , la liberté des prisonniers d'état qui se trouvoient en la puissance de l'empereur. Ces prisonniers sont les députés Quinette , Camus , Bancal , Lamarque , livrés au prince de Cobourg par le général Dumouriez ; le maître de poste Drouet , fait prisonnier de guerre sur les frontières de Flandre , et les ambassadeurs Maret et Sémonville , arrêtés en Italie , par les Autrichiens.

La négociation a été très-longue et très-embarrassée ; on y agitoit les plus grands intérêts de l'Europe : le nom de paix s'est souvent mêlé au nom de

Marie-Thérèse-Charlotte. Il n'est pas impossible que la France ne doive un jour sa tranquillité aux vœux de cette jeune prisonnière. Puisse-t-elle ne reparaître aux yeux des peuples, qu'avec une couronne d'olivier ! Les prisonniers d'états retenus par l'empereur sont arrivés à Bâle au commencement du mois de novembre ; Marie-Thérèse-Charlotte ne sortoit point du Temple : le bruit s'étoit répandu de son prochain départ, lorsque le comte de Carletti, ministre du grand-duc de Toscane, a demandé la permission de voir une princesse qui tenoit à sa cour par les liens de la parenté. Il s'y est pris d'une manière assez mal-adroite ; et comme ses instances ont été très-vives et très-souvent réitérées, elles ont éveillé la défiance du directoire exécutif. M. de Carletti a reçu ordre de sortir du territoire français. Les rieurs n'ont pas

été pour le ministre Toscan , qui a paru , tout-à-coup , se réveiller d'un songe , et se ressouvenir que Marie-Thérèse étoit au Temple Voici quelques couplets d'un vaudeville qui a été fait lors de son départ précipité.

Je suis né natif de Florence ,
Je fus six mois ministre en France ;
Mais déjà m'en voilà parti :
Povero caro Carletti !

J'avois l'humeur républicaine ,
Et je m'accordais sans peine
De tout ce qu'on faisoit ici :
Povero caro Carletti !

Jadis Actéon sur Diane
Osa porter un œil profane ;
Par des chiens il fut assailli :
Povero caro Carletti !

A cette jeune prisonnière
Mon cœur ne s'intéressoit guère ;
Je n'y songeai pas jusqu'ici :
Povero caro Carletti !

Tout-à-coup il me vient en tête
D'être tant soit peu plus honnête ;
Mais je m'en trouye bien puni :
Povero caro Carletti !

Cette malheureuse imprudence de M. Carletti, a fait que cette prisonnière voit moins librement les personnes qui lui apportoient les consolations de l'amitié. Mais cet état n'a pas duré long-tems ; elle va partir bientôt pour Bâle, où l'attend le prince de Gâvres, nommé par l'empereur, pour la recevoir et la conduire à Vienne.

Pour faire connoître l'esprit des négociations, je crois devoir donner ici les deux pièces préliminaires qui ont été échangées entre les gouvernemens respectifs.

Lors portant que la fille du dernier roi des François sera remise à l'Autriche, à l'instant où les re-

(201)

*présentans du peuple , &c. détenus
par ordre de ce gouvernement , se-
ront rendus à la liberté.*

Du 12 Messidor , an III.

La Convention nationale , après avoir entendu le rapport de ses comités de salut public et de sûreté générale , déclare qu'au même instant où les cinq représentans du peuple , le ministre , les ambassadeurs français et les personnes de leur suite , livrés à l'Autriche , ou arrêtés et détenus par ses ordres , seront rendus à la liberté , et parvenus aux limites du territoire de la république , la fille du dernier roi des Français sera remise à la personne que le gouvernement autrichien déléguera pour la recevoir ; et que les autres membres de la famille de Bourbon , actuellement détenus en France , pourront aussi sortir du territoire de la

république. La Convention nationale charge le comité de salut public de prendre toutes les mesures pour la notification et l'exécution du présent décret.

La Convention nationale décrète que le rapport sera imprimé, distribué et inséré en entier au bulletin.

Visé. Signé, ENJUBAULT.

Collationné. Signé, J. B. LOUVET,
du Loiret, président; J. MARIETTE,
DELCLOY, secrétaires.

*NOTE de l'empereur, pour l'échange
de Marie-Thérèse-Charlotte de
Bourbon, fille de Louis XVI.*

“ Mon conseil aulique de guerre m'a rendu compte de votre rapport du 17 de ce mois, et de la pièce qui a été remise au général Stein, par le général Pichegru, relativement à la princesse

Marie - Thérèse - Charlotte , fille de Louis XVI , ma cousine , et aux autres princesses de la famille des Bourbons . Dans toute autre circonstance , les conditions dont on veut faire dépendre la liberté de cette famille infortunée , qui sont restés en France , auroient dû être regardées comme entièrement inadmissibles ; mais puisqu'il n'est que trop vrai , qu'au milieu des violentes catastrophes qui se succèdent les unes aux autres , dans la révolution française , je ne dois consulter que ma tendre affection pour ma cousine , et mon intérêt pour les princes et princesses de la famille des Bourbons , et ne songer qu'aux dangers dont ils n'ont cessé d'être environnés ; mon intention est que vous fassiez connoître au général français que je veux bien accéder , quant au fond , à la proposition qui a été faite .

» Mais il est une autre proposition que je juge à propos de lier à celle que renferme la pièce remise au général Stein ; elle a pour objet , l'échange respectif des nombreux prisonniers de guerre , dont , nonobstant mes demandes réitérées , on a refusé de s'occuper.

» Quelques soins que , malgré le traitement peu favorable de mes soldats prisonniers en France , j'ai ordonné de prendre des prisonniers français dans mes états ; quoiqu'ils soient placés dans des provinces où les vivres sont abondans ; qu'on les paie exactement en numéraire , et qu'on leur donne tous les secours de la religion , de l'humanité , et tous ceux qui sont dus à l'infortune , ils n'en éprouvent pas moins une foule de maux , qui sont inseparables de leur état , et auxquels se joint encore cette idée , qu'ils sont abandonnés dans des climats

climats éloignés , par ceux pour les-
quels ils ont combattu ; qu'ils ne rever-
ront plus leurs familles ; qu'on les punit
pour les malheurs et les hasards des
combats , et que la qualité de prison-
niers , regardée jusqu'ici comme un
titre de plus pour réclamer l'intérêt de
ceux à qui l'on s'est sacrifié , semble
n'être , à leur égard , qu'un motif d'in-
gratitude.

» Je ne veux pas qu'on puisse m'im-
puter cet oubli du droit des gens , qui
perpétue la détention de tant de mal-
heureuses victimes de guerre ; et , à
plus forte raison , dois-je rechercher
tous les moyens de rendre à la liberté
mes fidèles soldats , prisonniers dans
un pays , où chacun sent qu'ils doivent
forcément partager tous les fléaux
dont ses propres habitans n'ont pu se
garantir .

» Vous me rendrez compte , sans

S

(206)

délai , de la réponse qui vous parviendra à ce sujet , pour régler ensuite plus particulièrement les détails d'exécution relatifs à la proposition transmise par le général Pichegru , et qui , je pense , ne pourront donner lieu à aucune difficulté ».

CHAPITRE XV.

LES ADIEUX

D'UNE JEUNE PRISONNIERE.

Air : *Charmante Gabrielle.*

VICTIME infortunée,
 Sans appui, sans parens,
 Aux regrets condamnée
 Dès mes plus jeunes ans....
 Français, donnez des larmes
 A mes malheurs :
 Elles ont tant de charmes
 Pour les bons cœurs!

Dans quel lieu de la terre
 Me conduit-on, hélas !....
 Le souvenir d'un père
 Suivra par tout mes pas ;
 D'une sensible mère,
 J'entends les cris,
 J'entends ceux de mon père,
 Et moi, je vis !

Je quitte ma Patrie ,
 Sans pouvoir la haïr ;
 Sur ses maux attendrie ,
 On me verra gémir ;
 Ciel , veille sur la France ,
 Rends-lui la paix ;
 C'est le vœu qu'en silence ,
 Encor je fais.

LES MALHEURS D'ESTELLE ,

I D Y L L E .

ESTELLE étoit la reine des bergères ,
 Tout s'sembloit s'embellir de ses grâces légères ;
 La terre sourioit à son œil enchanté ,
 Et tout rendoit hommage à sa jeune beauté ;
 Estelle étoit la reine des bergères ;
 Tout le hameau vantoit la bonté de son cœur :
 Et de la fortune cruelle
 Lorsque quelque bergère éprouvoit la rigueur ,
 Elle venoit l'oublier près d'Estelle .
 Un jour (c'étoit , je crois , dans la saison des
 fleurs),
 Son père aux dieux adressoit sa prière :
 « O dieux ! s'écrioit-il , éloignez de la terre ,
 » Eloignez pour jamais les fléaux destructeurs !

» Veillez sur mes enfans ! veillez sur ma
» chaumi re ! »

Pardonnez ´nos oppresseurs !
Estelle aussi des dieux imploroit la cl mence,
Et de son p re elle essuyoit les pleurs.
Mais rien ne peut des dieux suspendre la ven-

geance ,
Les crimes de la terre ont lass  leur bont .

Dieux , sauvez du moins l'innocence
Le ciel se voil  , et l'enfer irrit 
Fait signe au d閩on des orages.

Les ´clairs foudroyans embr sent les nuages
D j  la gr le a ravag  les champs : ,
Par-tout l'orage gronde , et le hameau d'Estelle
Est emport  par les torrens.
Par la temp te , entra n  sur la rive ,
Son p re ´chappe ´ ses embrassemens ,
Le hameau n'a plus d'habitans.

Estelle les appelle , ´plor e et plaintive ,
Et l' c  o seul r pond ´ ses accens.
O jour affreux ! ô moment plein d'alarmes ,
Elle n'a point assez de larmes
Pour d plorer ce triste ´v nement.

Le berger N morin , qu'elle aimoit tendrement ,
Pr s d'elle a p ri dans l'orage .
Ses ch vres , ses moutons , ses parens , ses
amis .

Ils ont tous disparu , dans les flots engloutis .
 Sur cette rive solitaire
 Le sort la condamne à gémir .
 Que va-t-elle , hélas ! devenir ?
 L'orage a renversé sa paisible chaumière .
 Non loin des débris du hameau ,
 Estelle cherche un séjour plus tranquille ;
 Une chèvre survit à son nombreux troupeau .
 Cette chèvre la suit dans son nouvel asyle ,
 Et près d'elle bondit sur l'herbe du coteau .
 Sensible aux soins qu'elle lui donne ,
 Son chien fidèle accompagne ses pas :
 Toute la terre l'abandonne ,
 Sa chèvre et son chien seuls ne l'abandonnent
 pas :
 Si sa douleur la suit dans ce séjour sauvage ,
 Ah ! si ses pleurs encore arrosent ce rivage ,
 Folâtrez auprès d'elle , innocens animaux ;
 Charmez sa solitude , adoucissez ses maux ;
 Estelle vous chérira ; de sa main caressante ,
 Elle vous nourrit chaque jour .
 Oh ! que sa tendresse est touchante !
 Payez-là pour jamais du plus tendre retour ;
 Caressez , chérissez , aimez toujours Estelle ,
 Et dans nos doux penchans pour elle ,
 Du monde , qui la pleure , exprimez - lui
 l'amour .

L'HOMME ET LE CHEVAL.

F A B L E.

UN cavalier, pressé de finir son voyage,
 Et sentant que du mords le fatiguant usage
 Du rapide coursier rallentissoit les pas ,
 Se dit : pourquoi ne délivre-t-on pas
 D'une gène aussi cruelle
 Cet animal si soumis , si fidèle ;
 Epargnons-lui d'inutiles tourmens ;
 Libre alors dans ses niouvenemens ,
 Sa démarche sera bien plus majestueuse ,
 Sa course plus impétueuse ,
 Et l'animal reconnoissant ,
 Touché de notre bienfaisance ,
 Prêtera volontairement
 Les secours que de lui tiroit la violence .
 Sitôt dit , sitôt fait . L'imprudent cavalier
 Le délivre de mords , de bride , d'étrier ,
 Lui donne liberté plénière ,
 S'élance sur son dos , puis d'une allure fière ,
 Notre nouveau Numide excite le coursier
 A se conduire à sa manière ;

De ma route bientôt , oui , j'atteindrai la fin ,
 Se disoit-il tout bas : pauvre animal enfin
 Te voilà délivré d'un bien cruel supplice .
 Ne sentant plus le poids de la main condu-
 trice ,

Le cheval aussi-tôt prend un rapide essor ,
 Il s'élance ; en vain l'homme a saisi la crinière ,
 Appelé du secours , il tombe embarrassé ,
 Et de son sang baignant la terre
 Sous les pieds du cheval , il expire écrasé .

SITUATION DE PARIS.

Tu veux savoir comme l'on vit ici ;
 En quatre mots , cher Lecteur , le voici :
 On accapare ; on crie , on se mutine ;
 Les citoyens ont ordre de marcher ;
 On joue , on vole , on danse , on assassine .
 Le jour finit , et l'on va se coucher .

F I N.

Première note de l'Epître aux honnêtes gens.

(*) Allusion à la compagnie de tyran-nicides , créée sur la proposition de Fabre-d'Églantine et de Chabot. Ces tyran-nicides devoient être au nombre de douze cents ; les appointemens qu'on leur assigna , étoient de 2,400 liv. ; leurs armes , des pistolets , un sabre et un poignard ; ils avoient la mission d'aller assassiner ceux qu'on appeloit les tyrans de l'Europe , et les chefs des armées ennemis.

Seconde note.

(*) Voici en peu de mots comment un des plus effrénés anarchistes , Hébert , rend compte des motifs des exécutions de septembre , après avoir fait entendre que n'étoient les prisonniers qui avoient formé la conspiration la plus atroce contre les Parisiens .
 » Les barrières , dit-il , avoient été ouvertes , et tous les conspirateurs qui

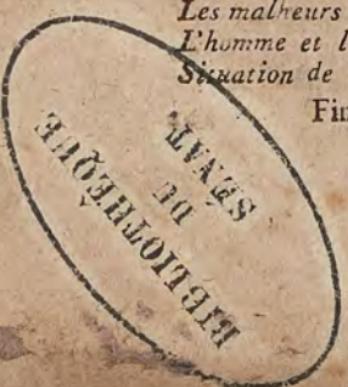
avoient préparé le désordre et le meurtre dans les murs de Paris , prenoient la fuite pour se soustraire au ressentiment populaire ; trois prêtres réfractaires déguisés sont arrêtés à l'une des barrières ; ils veulent forcer le cocher de fiacre à passer outre , et , sur son refus , il est tué d'un coup de pistolet ; les citoyens entourent la voiture , se précipitent sur les scélérats ; on vouloit les immoler ; cependant ils sont amenés à l'Abbaye ; la fureur du peuple s'accroît : *il est décidé qu'on va à l'instant immoler tous les traîtres* (comme s'il n'existoit pas alors un comité pour diriger ces massacres !) Les portes de la prison de l'Abbaye sont forcées , le peuple s'empare de tous les prisonniers , vérifie l'écroue de chacun d'eux . &c. &c.
On a observé les formes juridiques autant qu'il a été possible ; les juges présens ont constaté les crimes , et les traîtres ont péri et purgé Paris et la France..... Et la plupart des tembriseurs ont été absous !

T A B L E

Des matières contenues dans le nou-
vel Almanach des Honnêtes Gens
de 97.

ÉCLIPSES ordinaires et extraor- dinaires ,	page 5
Calendrier ,	7
CHAP. I. Épître aux honnêtes gens ,	19
CHAP. II. Fragmens d'un Conte Orientale, qui est une Histoire ,	33
CHAP. III. Histoire qui n'est pas un Conte .	44
CHAP. IV. Chant de Selma sur la mort de son père Fingal ,	55
CHAP. V. Thermomètre du jour ,	59
CHAP. VI. Le monde renversé par Charlemagne ,	75
CHAP. VII. Un grain de raison contre les erreurs vulgaires ,	78
Prédiction du Curé Bauge .	80
Texte original de la Prédiction du Curé Bauge ,	89
CHAP. VIII. Prophétie de Louis XV et autres ,	99
CHAP. IX. Pronostications de Mathieu Laensberg ,	101

CHAP. X. Nouvelles de l'autre monde ,	page 111
Charette et Carrier, Dialogue ,	113
CHAP. XI. Un mot sur l'ancienne Venueée ,	132
CHAP. XII. Gare les Amateurs des Jérénades ,	135
CHAP. XIII. Un coup d'œil , sur 6 mois de notre révolution ,	141
Liste des citoyens condamnés par les Commissions militaires de Vendémiaire , et acquitté par le tribunal criminel de Paris ,	168
Liste des Citoyens arrêtés dans la nuit du 23 au 24 fructidor au camp de Grenelle ,	173
CHAP. XIV. Réponse à une des mille calomnies des ennemis du gou- vernement , sur la captivité de la fille du dernier roi des François .	179
Bulletin du Temple .	182
CHAP. XV. Les adieux d'une jeune prisonnière ,	207
<i>Les malheurs d'Estelle ,</i>	208
<i>L'homme et le Cheval ,</i>	211
<i>Situation de Paris ,</i>	212
<i>Fin de la Table .</i>	



Il a été acquitté.

blonière , revenant de Saint-Cloud.

Il a été acquitté.

6°. Pierre-Maurice Saunier , âgé de & imprimeur , natif de Rouen , département demeurant rue de la Juiverie , n°. 5 , se

Il a déclaré avoir été se promener le été arrêté , terrassé & blessé grievement de Vaugirard à minuit et demie. (Il a été quelque temps l'Ami du peuple.) *Il a été acquitté.*

7°. Pierre Rohault , âgé de 46 ans demeurant aux Invalides.

Il a déclaré avoir été le 23 au soir avec un de ses amis nommé Dubois , & avenant , & conduit au camp. Il a l'endroit & l'heure où il a été arrêté

Détenu jusqu'à la paix.

8°. Robert Vassiat , âgé de 29 ans département de la Meuse , demeura

enoblé, département de l'Isère, demeu-

n° 27.